

La France n'est pas seule au monde

Bernard ESAMBERT

*Président de la Banque Arjil,
Président de la Commission Benchmarking international
de l'Institut de l'Entreprise*

Le véritable champ de bataille de cette fin de siècle est désormais celui de l'économie, de la technologie, de la créativité : les patrons et les cadres d'entreprise sont aujourd'hui les véritables officiers et diplomates d'hier.

Ce conflit met en compétition des entreprises relevant d'un environnement économique, social et culturel qui leur confère un comportement homogène. Multinationales elles se veulent, nationales elles demeurent tant leur base arrière et le comportement des cadres dirigeants sont façonnés par les caractéristiques d'un Etat qui ne peut se désintéresser du sort de ses entreprises productrices de richesses et d'emploi.

L'acteur fondamental de la vie du pays, ce n'est pas le secteur économique, ce n'est pas la branche, ce n'est pas un agrégat statistique, c'est l'entreprise constitutive d'équipes solidaires et d'un véritable équilibre social. Laquelle soumise à la concurrence qui vient désormais des antipodes doit s'adapter sans cesse sans pouvoir se réfugier dans les conservatismes, les illusions et les abstractions. Au milieu des vagues, elle doit maintenir ou changer le cap, s'adapter aux nouvelles conditions, innover, créer, vendre sur un marché devenu déjà mondial depuis le début des années soixante quand le commerce international s'est mis à croître plus rapidement que la richesse mondiale.

Parce qu'elle est mortelle, l'entreprise disparaît parfois dans l'indifférence quand elle n'a pas la puissance qui attire les caméras de télévision. Souvent elle taille dans sa chair pour mieux survivre, car dès qu'il y a danger de mort, les collectivités humaines admettent les sacrifices inacceptables dans une situation normale. Partout les sociétés éclosent comme des champignons, dans les garages, les banlieues des grands systèmes d'éducation ou ailleurs. Et celles qui ont tenté d'arrêter le temps, parfois en demandant à l'Etat de leur permettre une survie artificielle, ont fini par disparaître. Comme dans la famille, l'université, la cité, la région, la nation, l'entreprise est un ensemble où l'individu doit avoir des droits et des devoirs, donc des responsabilités.

Dans le domaine des entreprises, le succès est rarement du côté du savoir clinquant ou des battages médiatiques mais les grandes réussites se développent au travers d'un effort continu, permanent, persévérant. Et ce n'est pas la spectaculaire percée de quelques-unes qui fait la richesse d'une nation, mais l'addition des capa-

cités techniques et scientifiques des hommes, des ingénieurs, des techniciens, des employés, des ouvriers, canalisées dans de nombreuses entreprises mettant en œuvre des stratégies darwiniennes, l'environnement sélectionnant à terme les plus adaptées.

C'est pour l'entreprise que le chef d'entreprise doit fonder une grande ambition et non pour sa propre carrière. Mais pour une grande corporation, d'innombrables entreprises doivent naître, se développer pour créer avec leurs grandes sœurs un tissu industriel dense, mobile, dynamique, se comportant sur le marché planétaire comme un poisson dans l'eau. L'Etat doit favoriser la liberté d'entreprise tandis que le chef d'entreprise ne doit plus considérer l'Etat comme son ennemi, l'un et l'autre pensant à l'échelle internationale. L'Etat doit également savoir que la société industrielle et le monde des entreprises ne se modifient pas par décret, ce qui ne l'exonère pas de ses responsabilités. Car le sort de l'équipage n'est pas indépendant du cap du bateau.

A l'Etat de mettre en œuvre un système éducatif capable de former des hommes de qualité, une protection sociale adaptée à la nouvelle donne de notre société, un environnement mobilisateur pour les entreprises.

Renouer avec l'esprit de conquête

S'il y a rupture dans la vie des entreprises, elle est dans la philosophie du comportement qui est maintenant autant qualitatif que quantitatif, ainsi que dans l'ambition. Il faut désormais viser loin et renouer avec l'esprit de conquête.

D'autant que la fabrication intervient pour une part de plus en plus faible dans la valeur des produits et des services au profit de la recherche et du développement, de la commercialisation, de la distribution et du transport. Au centre d'un système réseau, nébuleuse de concepteurs, de chercheurs, d'innovateurs, de vendeurs, de distributeurs, l'entreprise constitue aussi un système éducatif qui doit transmettre les savoirs et les savoir-faire.

Elle doit consacrer la primauté de l'homme dans des cellules aux effectifs plus restreints, en faisant cohabiter des états-majors dynamiques plus qualifiés et des exécutants mieux informés et responsables. Elle doit aussi devenir un « écosystème » en développant des liens interactifs avec l'environnement.

Elle doit enfin, en objectif essentiel et incontournable pour sa survie, maximiser son profit. Si en France l'accumulation de l'argent est encore un péché, elle doit pourtant frayer avec le diable. Les résultats d'aujourd'hui distribués ou mis en réserve font les investissements (par appel aux actionnaires satisfaits de la rentabilité de leurs capitaux dans le premier cas, en autofinancement dans le second) et le développement de demain.

Enfin, certains pensent que les entreprises qui réussissent sont celles qui ont un projet, c'est-à-dire une vision de leur avenir, au service de laquelle s'adapteront la stratégie et la tactique. D'autres iront jusqu'à penser que l'entreprise doit s'affirmer comme un contre-pouvoir, donc comme l'un des acteurs prépondérants de la démocratie et une force de propositions sur la modernisation de l'Etat et non l'inverse...

C'est en accroissant sa compétitivité, résultante de nombreux facteurs que l'entreprise peut apporter son obole à la nation. L'objectif principal du pouvoir politique est donc de créer le meilleur environnement possible pour que la productivité – et donc le potentiel de développement – soit la plus élevée possible car c'est en facilitant le développement d'un pays que l'on crée la condition première et nécessaire du progrès matériel et de l'épanouissement des citoyens, notamment de la jeunesse de la nation. Mais la pauvreté et la richesse ne dépendent pas seulement de la conjoncture économique ; elles correspondent également à des choix de société. Il s'agit au total d'un vaste et difficile programme qui par une alchimie moins mal connue aujourd'hui que par le passé doit encourager le monde des entreprises à combattre avec efficacité. On ne saurait donc échapper à une analyse des modes d'interventions étatiques et de leur pertinence sur la formation, l'innovation, les infrastructures, l'investissement, la fiscalité, les prélèvements obligatoires, les taux d'intérêt, les modes de redistribution, l'efficacité des services publics. L'ancien impératif industriel est aujourd'hui celui d'une adaptation permanente de notre appareil productif (industrie et services) à la compétition internationale. Le mot d'ordre n'est plus tant celui de la croissance que celui de la compétitivité. La responsabilité de la puissance publique apparaît donc considérable. Il lui appartient d'encourager les entreprises à mieux se battre et de démontrer à leurs responsables qu'ils ne sont plus pénalisés par rapport à d'autres activités.

Nouveaux enjeux

Notre pays s'engage dans une évolution profonde d'une ampleur sans commune mesure avec ce qu'il a connu depuis la guerre. La construction européenne, marquée par l'étape décisive de l'euro, les déréglementations, la nouvelle donne internationale faite de compétition et de l'émergence de l'information et de la communication dans notre société sont autant de défis. Il serait catastrophique de ne pas prendre totalement conscience des enjeux, de ne pas savoir ce que nous voulons et ce dont nous ne voulons pas et de ne pas nous préparer aux changements inéluctables que nous allons connaître ou subir.

Espérer ou feindre d'espérer que le maître du destin nous sera favorable et que les spécificités françaises finiront par s'imposer ou en tout cas nous permettront de continuer à vivre dans une quiétude dont nous serions les seuls à bénéficier, sont des attitudes qui conduiront à des réveils dramatiques : angélisme et naïveté n'ont pas cours dans ce monde.

Or, nos partenaires, et encore concurrents, savent aujourd'hui, probablement mieux que nous, ce qu'ils veulent. Faustiens ils sont, faustiens ils restent. La Grande-Bretagne souhaitait avant tout, jusqu'à l'arrivée de Tony Blair à Downing Street, que Londres reste la grande place financière mondiale et l'Angleterre une passerelle avec le monde anglo-saxon. L'Allemagne, forte du mark et d'une puissance industrielle adossée à une volonté nationale sans faille et dotée d'un secteur bancaire qui soutient l'industrie, ne craint pas une Europe qu'elle voit à terme dominée par le capitalisme rhénan et de plus en plus tournée vers l'Est. Quant aux Etats-Unis, ils veulent demeurer la première puissance mondiale et user de cette puissance grâce à un tissu économique profitant de la force de l'initiative individuelle et du ferment de l'innovation.

Dans ces conditions, l'Etat français irait-il au-delà de son rôle s'il encourageait l'investissement à l'étranger pour pérenniser les exportations et libérer de la dépendance à l'égard du reste du monde, les rapprochements entre grandes entreprises, la création d'un vivier de moyennes et petites entreprises...

Une politique en faveur des entreprises peut aussi partir d'une conception très différente en encourageant celles-ci à devenir le creuset où des hommes de formation et d'aspiration différentes uniraient leurs efforts au profit d'une ambition commune, l'esprit de conquête dans la solidarité.

La compétition économique impose la compétence et le partage du savoir. Elle donne une forte prime aux sociétés qui savent développer les forces de l'esprit, c'est-à-dire la créativité, les avancées dans le domaine social, la construction de l'avenir, la compétence et l'expertise.

C'est bien d'une culture qu'il s'agit au niveau des nations qui s'affrontent économiquement, car la culture conditionne la survie et la cohésion de toute communauté qui sans elle perdrait toute envie de se perpétuer. Développer et partager la connaissance, c'est bien développer les moyens d'une culture, c'est donner l'autonomie à une société. Il n'y a pas de communauté solide sans convictions partagées.

Nier l'importance de ce facteur dans le destin et le comportement des nations plongées dans la compétition internationale des temps modernes, c'est prendre le risque de bloquer l'économie.

La mobilisation

L'art de faire en sorte que les choses marchent ne relève pas forcément de l'idéologie, ni de l'esprit petit bourgeois. C'est le secret d'une alchimie qui met en résonance la création, le savoir partagé, quelques anciennes vertus comme la rigueur, le courage, la ténacité, l'honnêteté.

On a beau faire entrer dans les équations tous les paramètres et tous les ingrédients, on ne gagnera pas un point de croissance supplémentaire par rapport aux voisins qui appliquent les mêmes recettes si on ne donne pas au monde des entreprises (y compris aux grognards comme dans l'armée de Napoléon) un élan supplémentaire en lui indiquant une ambition.

Pour réussir une telle mobilisation, le verbe n'est pas sans importance mais rien ne vaut les signaux clairs pour indiquer la route à suivre et le but à atteindre. Pourquoi ne pas aider les entreprises à orienter leurs choix en essayant de définir pour la France et pour l'Europe quelques priorités essentielles dans un climat culturel propice au monde de l'économie ?

Depuis la seconde crise pétrolière, c'est-à-dire depuis 19 ans, et à l'exception de 1998 et probablement de 1999, la France est devenue l'élève médiocre de la classe européenne, sa richesse croissant moins vite (de 0,20 à 0,40 % par an) que celle de la moyenne de l'Union européenne. De 1960 à 1973, elle était le meilleur élève de la classe avec une avance d'un point par an, avance qui valait également par rapport à sa grande voisine, l'Allemagne. Entre les deux crises pétrolières, cette avance s'est réduite à un quart de point pour déboucher aujourd'hui sur un retard qui est une première dans l'histoire de la France contemporaine. Comment la France pourrait-elle entrer de plain-pied et sans complexe dans l'Europe avec son retard de croissance qui se traduit par des records en terme de chômage et par une insatisfaction générale des Français vis-à-vis d'une classe politique qui perpétue ce comportement économique médiocre ? En ajoutant de la croissance à la croissance, comme d'autres pays savent le faire, ce n'est pas une utopie, la France doit se reporter en tête du peloton européen afin de participer sans complexe à la construction européenne et d'en être même un acteur exigeant par le poids d'une économie régénérée et dynamisée. En définissant une ambition pour l'Europe face aux autres grandes nations en mouvement.

Le moment est venu pour toutes les entreprises, y compris les plus petites, humus de l'économie, de prendre leur élan et de porter haut les couleurs de la nation, dans un cadre libéral aménagé par l'Etat, celui-ci étant fondé d'attendre de ses champions économiques de grandes performances, en tout cas meilleures que celles des compétiteurs.

Pour l'Etat, cela passe par une série de mesures en vraie grandeur concernant l'allègement du prélèvement public et des charges sociales (car nécessaire rigueur dans le comportement de la masse salariale, charges comprises, ce qui permet des aménagements), des encouragements à la créativité, à l'innovation, à la recherche-développement, une meilleure mixité entre le degré de culture générale et le professionnalisme à apporter à nos enfants, de meilleures infrastructures dans le domaine de l'information et de la communication, notamment... mesures qu'il s'agit de prendre à doses non homéopathiques et de mettre en perspective. C'est ainsi que l'on pourrait définir le concept d'intelligence économique au niveau de la nation.

Mais par leur communauté de problèmes, de vocations et d'environnement, les entreprises forment également un ensemble qu'il convient de stimuler et un potentiel qui doit être animé. Cela s'appelle la mobilisation. Au niveau français, pour retrouver un supplément de croissance par rapport à l'Europe. Au niveau européen, pour retrouver un supplément de croissance par rapport aux Etats-Unis.

Ainsi, plus que jamais, l'impératif de compétitivité s'impose à nous. La politique doit avoir pour tâche incessante d'expliquer aux citoyens qu'une bonne place dans la compétition internationale est un préalable indispensable pour avoir une France soudée, unie et forte. Ceci étant également vrai au niveau européen.

Face à ces contraintes et à ces bouleversements, les pays et les entreprises ont réagi de façon différente. Aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, les destructions créatrices chères à Schumpeter ont trouvé un terrain favorable grâce auquel les réductions d'emploi dans les grandes entreprises sont compensées par des créations d'emploi dans les services et les secteurs de haute technologie. Pour ces pays, la compétition économique est une opportunité à saisir. En Asie du Sud-Est, plusieurs nations qui ont profité de ce tremplin pour connaître des taux de croissance à deux chiffres n'ont pas su respecter les normes financières qui créent de la permanence dans la croissance. En Europe, certains pays ont vécu la mondialisation comme une source de contraintes. C'est d'une certaine façon le cas de la France qui hésite à tirer profit du meilleur d'elle-même, à porter haut ses couleurs et à ensemençer l'Europe, son nouvel espace, en concepts permettant de faire rimer globalisation, humanisation, ambition.

Observer ailleurs les raisons de la réussite

Mais la France n'est pas seule au monde, d'autres nations recherchent à tout moment un supplément de croissance et d'harmonie. L'expérience montre que sur des périodes relativement longues, des écarts de croissance de l'ordre d'un point peuvent exister entre des nations aussi solidaires les unes avec les autres que les

nations européennes, tandis que des écarts de deux points, voire davantage, peuvent départager des continents économiques comme les Etats-Unis et l'Europe. C'est dire que des degrés de liberté subsistent que nous ne pouvons négliger. Pour pouvoir agir au mieux dans un monde économique difficile, il faut bien entendu savoir compter sur ses propres forces mais aussi observer ailleurs les raisons de la réussite. C'est la raison pour laquelle la commission « Benchmarking international » de l'Institut de l'Entreprise a conçu une batterie d'indicateurs significatifs du dynamisme d'une nation. L'objectif étant de déceler les pays ou espaces économiques qui accélèrent structurellement leur croissance. Sans doute la permanence des comportements culturels limite-t-elle la transposition que l'on serait tenté de faire des recettes qui ont réussi ailleurs. Mais il reste que si tout n'est pas imitable, des avancées ici ou là pourraient être utilisées avec bonheur par d'autres. Ainsi l'accord de Wassenaar conclu en 1982 aux Pays-Bas entre les syndicats, les entreprises et les pouvoirs publics a-t-il permis un nouvel élan du pays en conséquence de la volonté commune de ces partenaires de faire jouer un rôle intensif à la Hollande dans le cadre de la mondialisation. La France aurait pu vers le milieu des années quatre-vingts tirer profit des leçons de cet effort collectif autour de quelques idées simples : modération salariale contre baisse de la fiscalité et des charges sociales, jumelage de la flexibilité et d'une certaine forme de réduction globale du temps de travail librement acceptée par tous avec cette modération salariale, pratique du temps partiel. Bref, les Néerlandais ont su ajouter au « welfare state » en vigueur dans les années soixante et soixante-dix dans leur pays, la dynamique des forces du marché et de la décentralisation dans le cadre d'une concertation ne négligeant pas le moyen terme.

C'est dans le but d'observer des évolutions tout aussi significatives que les tableaux suivants – qui seront actualisés périodiquement – ont été élaborés par Rexecode. Peut-être nous permettront-ils un jour d'anticiper les réformes en profondeur que nous devons entreprendre à la lumière de celles qui ont prouvé ailleurs leur efficacité.

Trente indicateurs pour situer l'économie française

Michel DIDIER

Directeur de Rexecode

La commission « Benchmarking international » de l'Institut de l'Entreprise a souhaité réunir un ensemble d'indicateurs significatifs des performances comparées des grands pays. L'exercice est ambitieux. Comment ramener la « performance » d'un pays à quelques chiffres ? Quelles données privilégier parmi les nombreux indicateurs rassemblés dans les comptabilités nationales ? Quel pays retenir pour les comparaisons ?

Un pays ne se résume pas à quelques indicateurs. Mais toute comparaison objective doit s'appuyer sur des données chiffrées. Des choix ont dû être opérés. Pour ce qui est des pays, sept ont été retenus. Les cinq plus importants (Etats-Unis, Japon, Allemagne, France et Royaume-Uni), auxquels deux autres pays ont été ajoutés, les Pays-Bas qui ont fait l'an dernier l'objet d'un séminaire d'étude de la commission Benchmarking international de l'Institut de l'Entreprise, et la Corée du Sud, pays industriel récent mais dont le niveau de vie s'approche désormais des normes européennes. Les données retenues sont tirées pour la plupart des comptes nationaux publiés par l'OCDE. Une première partie présente un ensemble de graphiques comparatifs de longue période (trente à quarante ans), la dernière année étant le plus souvent 1998. Elle concerne la croissance et le niveau de vie réel par habitant, le taux d'investissement (qui reflète l'effort de préparation de l'avenir), la compétitivité (part de marché à l'exportation), l'emploi et l'inflation. A ces données macroéconomiques s'ajoutent des indicateurs relatifs au poids du secteur des administrations publiques (en termes de dépenses et en termes d'emplois). Quelques variables financières complètent ce tableau : taux d'épargne des ménages, taux d'intérêt à court et à long terme. Une seconde partie propose des données chiffrées comparatives et leur évolution sur des périodes d'une dizaine d'années : démographie, éducation, recherche-développement, prélèvements fiscaux.

En termes de croissance économique, la France faisait mieux que la moyenne de l'Union européenne du milieu des années soixante au début des années quatre-vingts. La perte de compétitivité due à l'accroissement des coûts au début des années quatre-vingts, puis le niveau très élevé des taux d'intérêt dans la première partie des années quatre-vingt-dix ont transformé cet avantage de croissance en retard de croissance. En Europe, les grands pays en meilleure position ont été le Royaume-Uni et les Pays-Bas. Les bons résultats actuels de l'économie française

sont encore trop récents pour être visibles dans la tendance. S'ils se prolongent plusieurs années, ils ramèneront la tendance de la croissance française sur sa ligne antérieure.

Les gains de productivité par personne employée ont été longtemps plutôt élevés en France. Cette situation pouvait s'expliquer par la contrainte des hausses répétées et rapides du coût du travail. Les gains de productivité du travail se sont tassés relativement aux autres pays depuis le début des années quatre-vingt-dix. La modération salariale et la politique d'allègement des charges sociales décidée à partir de 1993 ont certainement contribué à ce résultat qui se traduit désormais par une « croissance plus riche en emplois ». Il semble bien que le régime de la croissance économique ait évolué en France. Les décennies soixante-dix et quatre-vingts ont été caractérisées par de fortes hausses du coût du travail et de ce fait par un effort de substitution du capital au travail. Dans le contexte d'une croissance de plus en plus modérée, ce mouvement a entraîné le chômage à la hausse. Dans les années quatre-vingt-dix, grâce à la modération du coût du travail, le rythme de substitution du capital au travail a faibli (le taux d'investissement baisse et le contenu en emplois de la croissance augmente). Cependant, dans la première partie de la décennie, la croissance a été trop faible pour entraîner des créations d'emplois. Dans la deuxième partie de la décennie, le retour à des conditions de taux d'intérêt et d'équilibre public plus normales permet le retour à la croissance. Comme cette croissance est en outre devenue plus riche en emplois, il en résulte de fortes créations d'emplois et une baisse du chômage.

Ce meilleur contexte, dont les origines lointaines remontent à l'effort de désinflation des années quatre-vingts et à la baisse des taux d'intérêt grâce à la création de l'euro, ne modifie pas encore au stade actuel certaines caractéristiques structurelles de l'économie française. Le taux d'emploi privé, qui rapporte le nombre des personnes employées dans le secteur productif au nombre total de personnes en âge de travailler est de loin le plus bas de tous les pays étudiés. Le poids de la dépense publique dans le PIB est en revanche le plus élevé. Le taux de chômage reste pour l'instant l'un des plus hauts.

Les indicateurs retenus confirment que la France a su se débarrasser de l'inflation, stabiliser sa monnaie et jouer ainsi un rôle crucial dans la formation de l'Union européenne ; elle va peut-être maintenant retrouver une croissance plus stable et plus forte. Mais ils confirment aussi la position encore atypique de l'économie française : niveau important de la dépense et de l'emploi publics, fort taux de chômage.

Les graphiques et tableaux comparatifs présentés ci-après ne manqueront pas de susciter des interrogations et des réactions. Leur objet est précisément d'éclairer et d'alimenter le débat public sur la position de l'économie française dans le monde.

Taux de croissance du PIB (en %)

Le produit intérieur brut (PIB) représente le revenu national (brut) d'un pays. Il est la somme de la consommation finale des ménages, de l'investissement des entreprises, de la consommation publique, des exportations nettes des importations de biens et services. Pour les pays industrialisés, le PIB est publié trimestriellement dans le cadre des comptes nationaux. Certains pays ne le publient qu'annuellement.

Le PIB peut s'exprimer en volume ou en valeur. Le PIB en volume est calculé à partir du PIB en valeur que l'on corrige de l'évolution des prix. Aussi le PIB en volume a-t-il l'avantage par rapport au PIB en valeur d'éliminer l'effet de l'inflation.

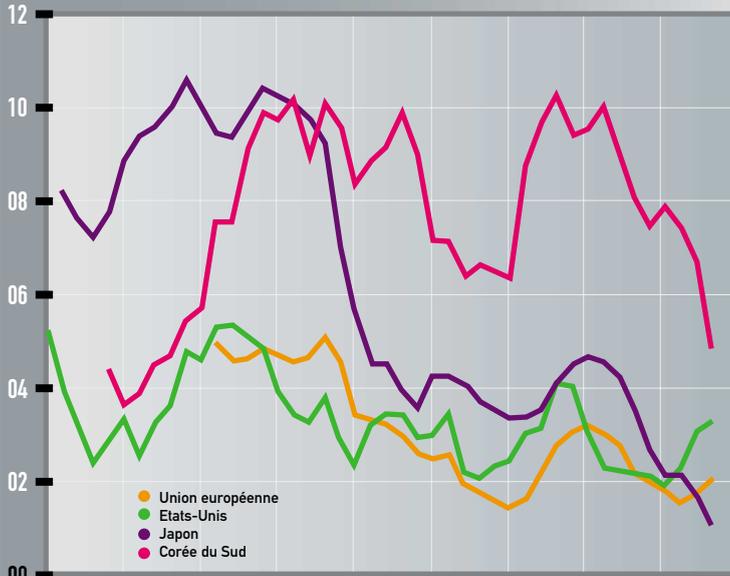
Le taux de croissance du PIB en volume est un indicateur important pour déterminer le rythme d'expansion d'une économie. Un taux de croissance positif du PIB en volume entre deux dates exprime que l'économie est en expansion entre ces deux dates. Un taux de croissance négatif indique que l'activité s'est au contraire contractée entre ces deux dates.

Les graphiques présentent le taux de croissance de chaque économie sous revue, lissé sur six ans de manière à faire apparaître une tendance et à gommer l'effet de la conjoncture.

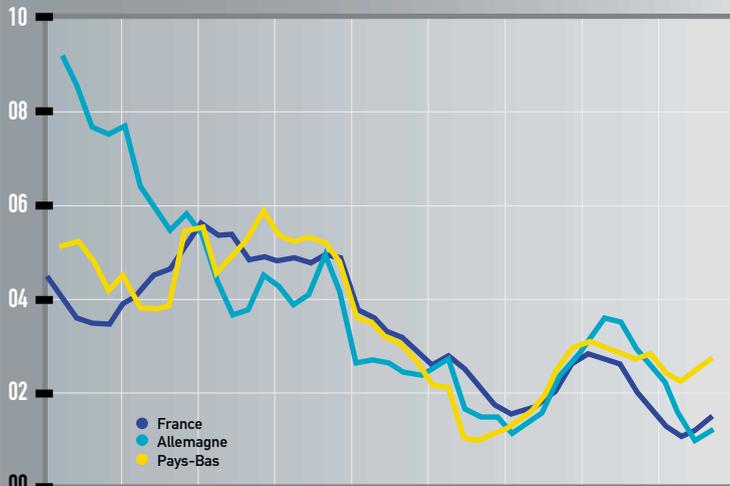
Source : *comptes nationaux publiés par l'OCDE.*

croissance

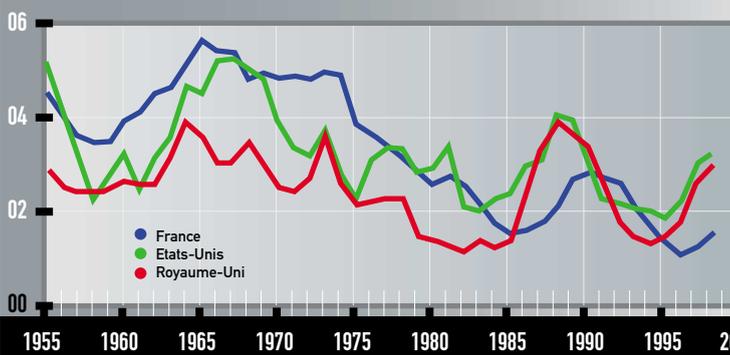
Taux de croissance du PIB (%) (lissage sur 6 ans)



→ Lissé sur six ans, le taux de croissance de l'Union européenne est inférieur à celui des Etats-Unis. L'écart entre l'Union européenne et le Japon tend à se réduire et est devenu négatif en 1992, le Japon affichant la plus mauvaise performance.



→ Les taux de croissance de la France, de l'Allemagne et des Pays-Bas sont proches. Sur la période récente, les Pays-Bas font mieux que l'Allemagne et la France.



→ La position de la France s'est détériorée par rapport aux Etats-Unis et au Royaume-Uni depuis la fin des années 1970.

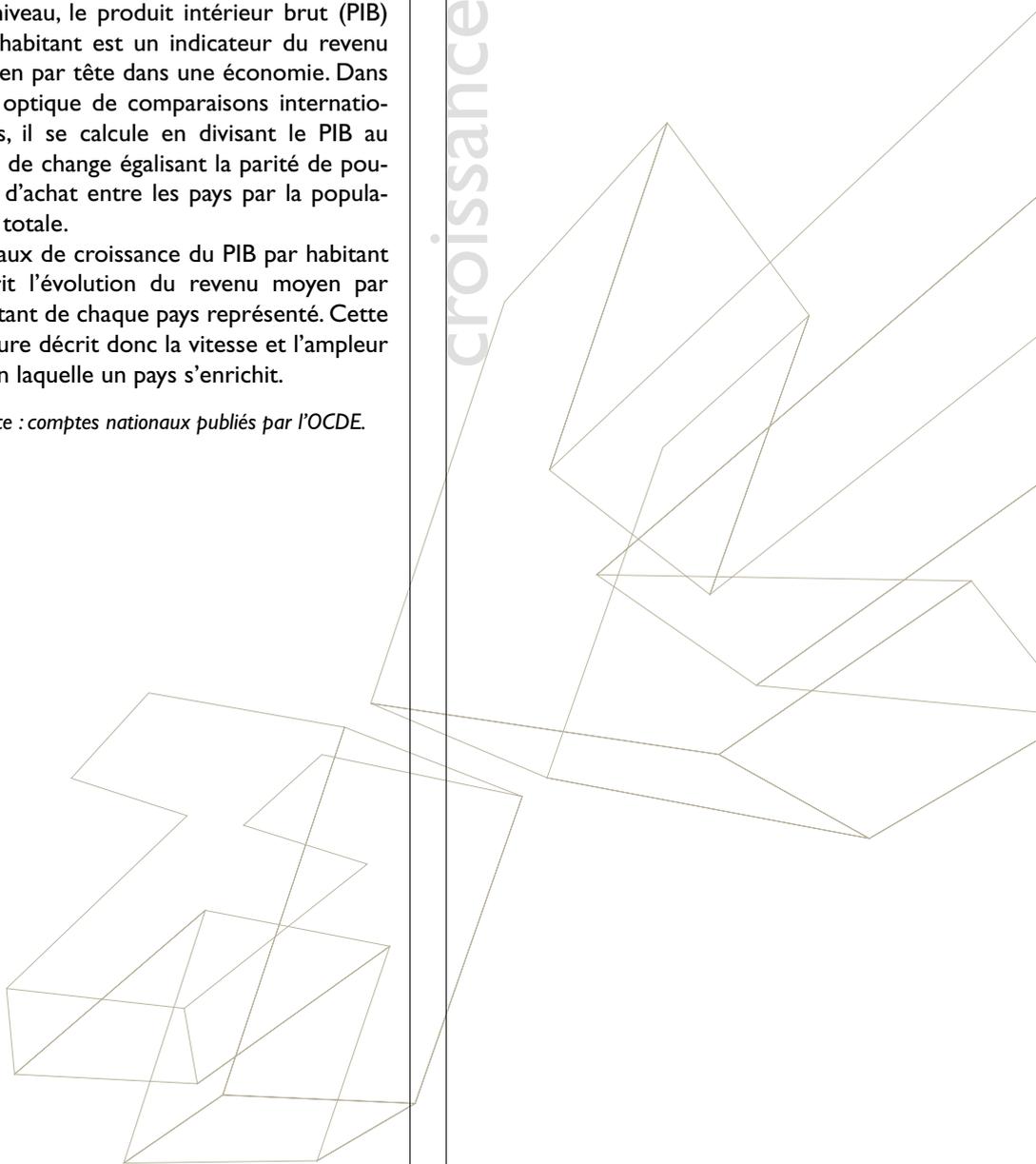
Taux de croissance du PIB par habitant (en %)

En niveau, le produit intérieur brut (PIB) par habitant est un indicateur du revenu moyen par tête dans une économie. Dans une optique de comparaisons internationales, il se calcule en divisant le PIB au taux de change égalisant la parité de pouvoir d'achat entre les pays par la population totale.

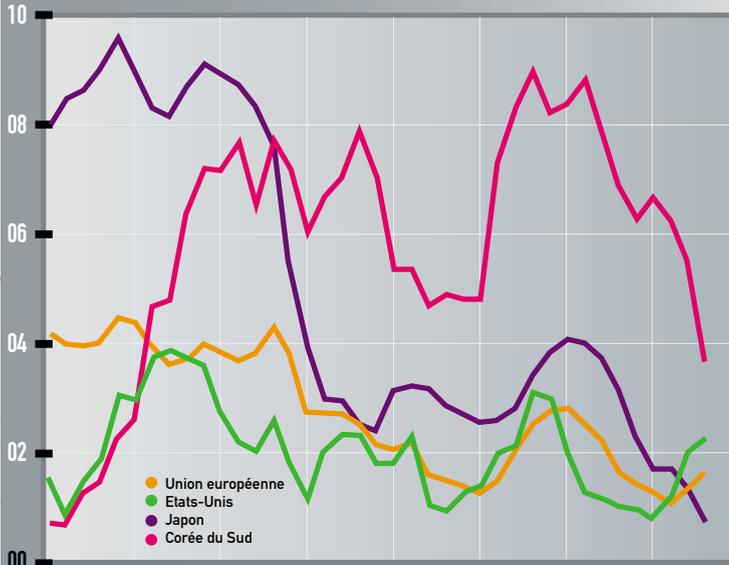
Le taux de croissance du PIB par habitant décrit l'évolution du revenu moyen par habitant de chaque pays représenté. Cette mesure décrit donc la vitesse et l'ampleur selon laquelle un pays s'enrichit.

Source : *comptes nationaux publiés par l'OCDE.*

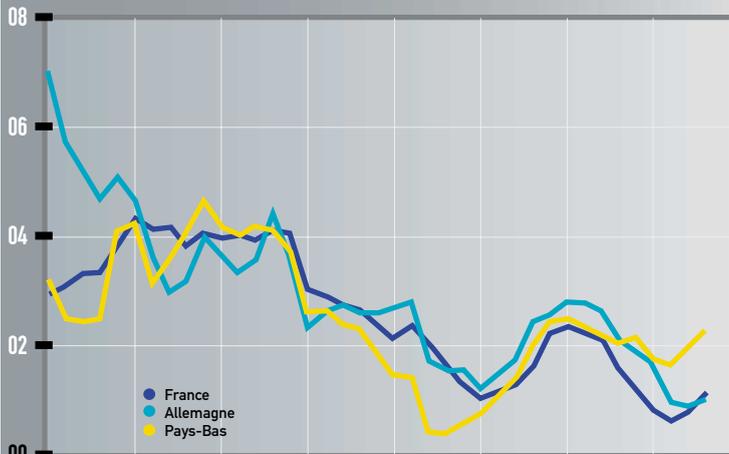
croissance



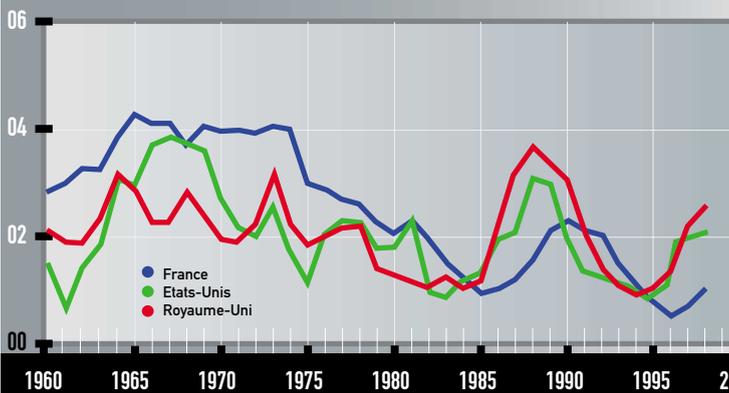
Taux de croissance du PIB par habitant (%) (lissage sur 6 ans)



→ Le niveau de vie de l'Union européenne augmentait plus rapidement que le niveau de vie des Etats-Unis jusqu'en 1985. Au cours de la période récente, les Etats-Unis ont pris l'avantage sur l'Europe.



→ La France faisait mieux que la moyenne européenne dans les années 1960. Elle est dépassée par les Pays-Bas mais proche de l'Allemagne.



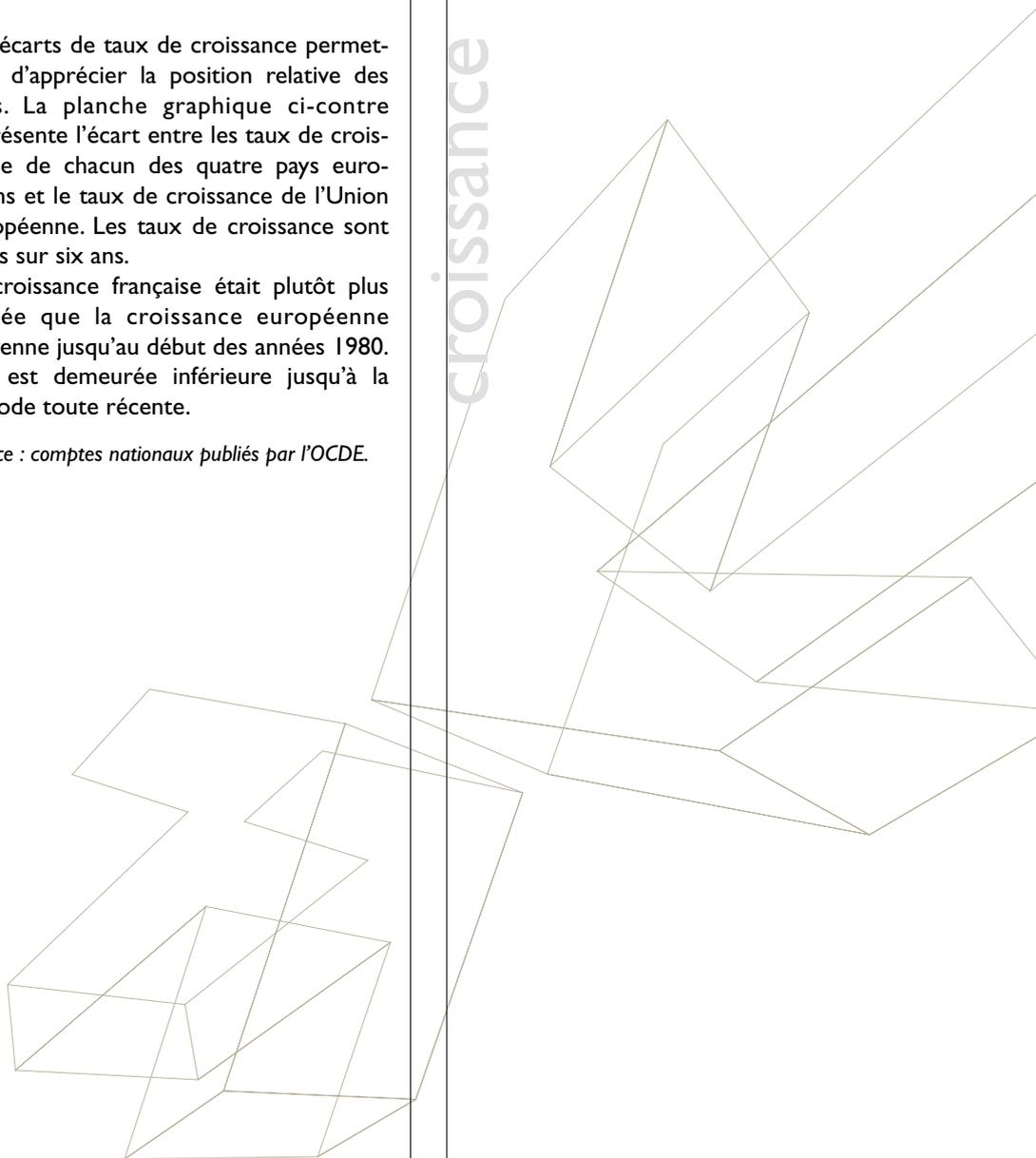
→ Les Etats-Unis et le Royaume-Uni dépassent tendanciellement la France depuis une dizaine d'années.

Écarts de taux de croissance du PIB par rapport à l'Union européenne

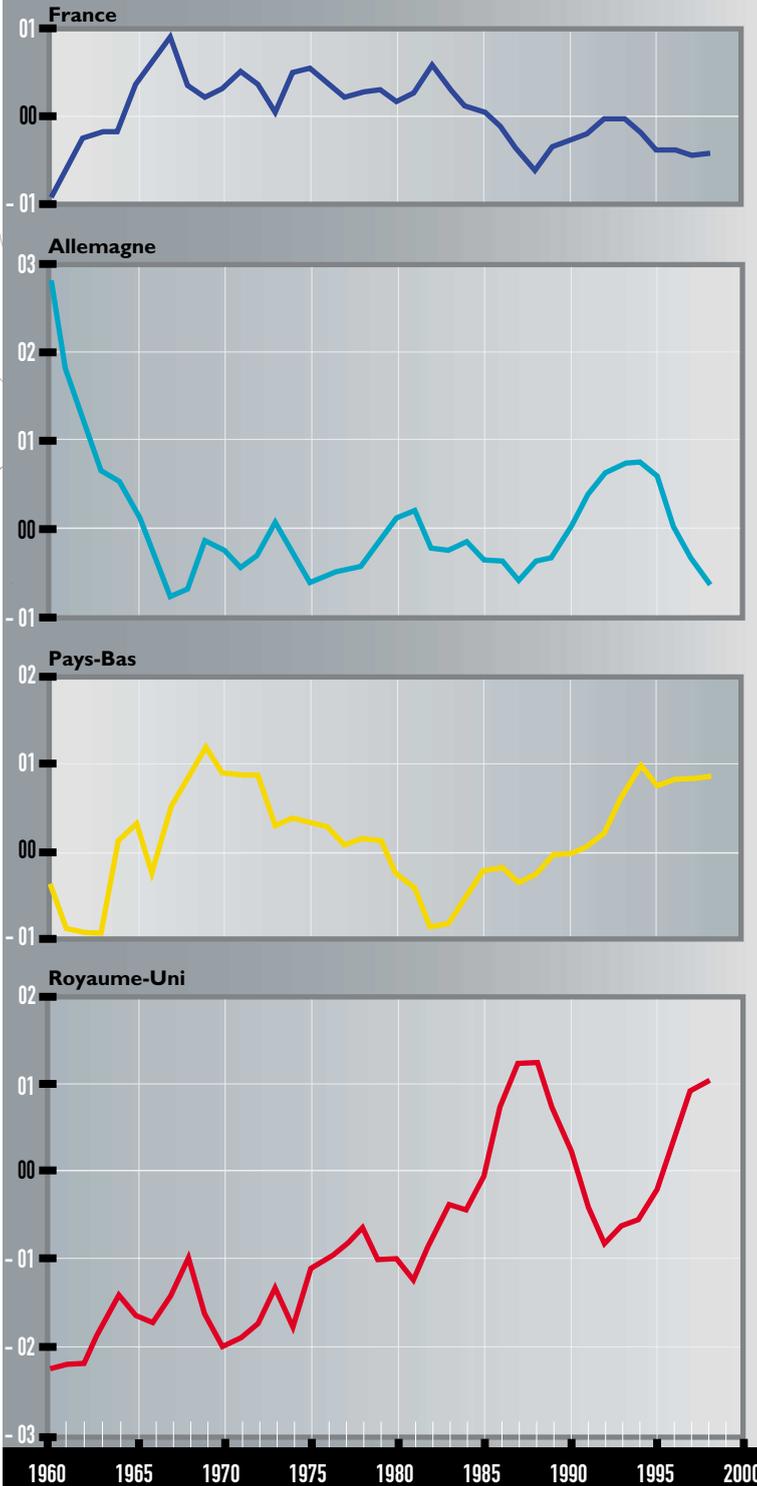
Les écarts de taux de croissance permettent d'apprécier la position relative des pays. La planche graphique ci-contre représente l'écart entre les taux de croissance de chacun des quatre pays européens et le taux de croissance de l'Union européenne. Les taux de croissance sont lissés sur six ans.

La croissance française était plutôt plus élevée que la croissance européenne moyenne jusqu'au début des années 1980. Elle est demeurée inférieure jusqu'à la période toute récente.

Source : comptes nationaux publiés par l'OCDE.



Ecart de taux de croissance du PIB par rapport à l'UE (%)
(lissage sur 6 ans)



→ Lissé sur six ans, le taux de croissance du PIB de la France reste de 0,5 point de pourcentage inférieur à celui de l'Union européenne jusqu'au dernier point connu de 1998 (cet écart devrait se réduire en 1999).

→ En 1992, le croissance de l'Allemagne est devenue inférieure à la croissance moyenne européenne. La tendance est une amplification de l'écart.

→ Les Pays-Bas font de mieux en mieux par rapport à la croissance européenne depuis le début de la décennie 1990.

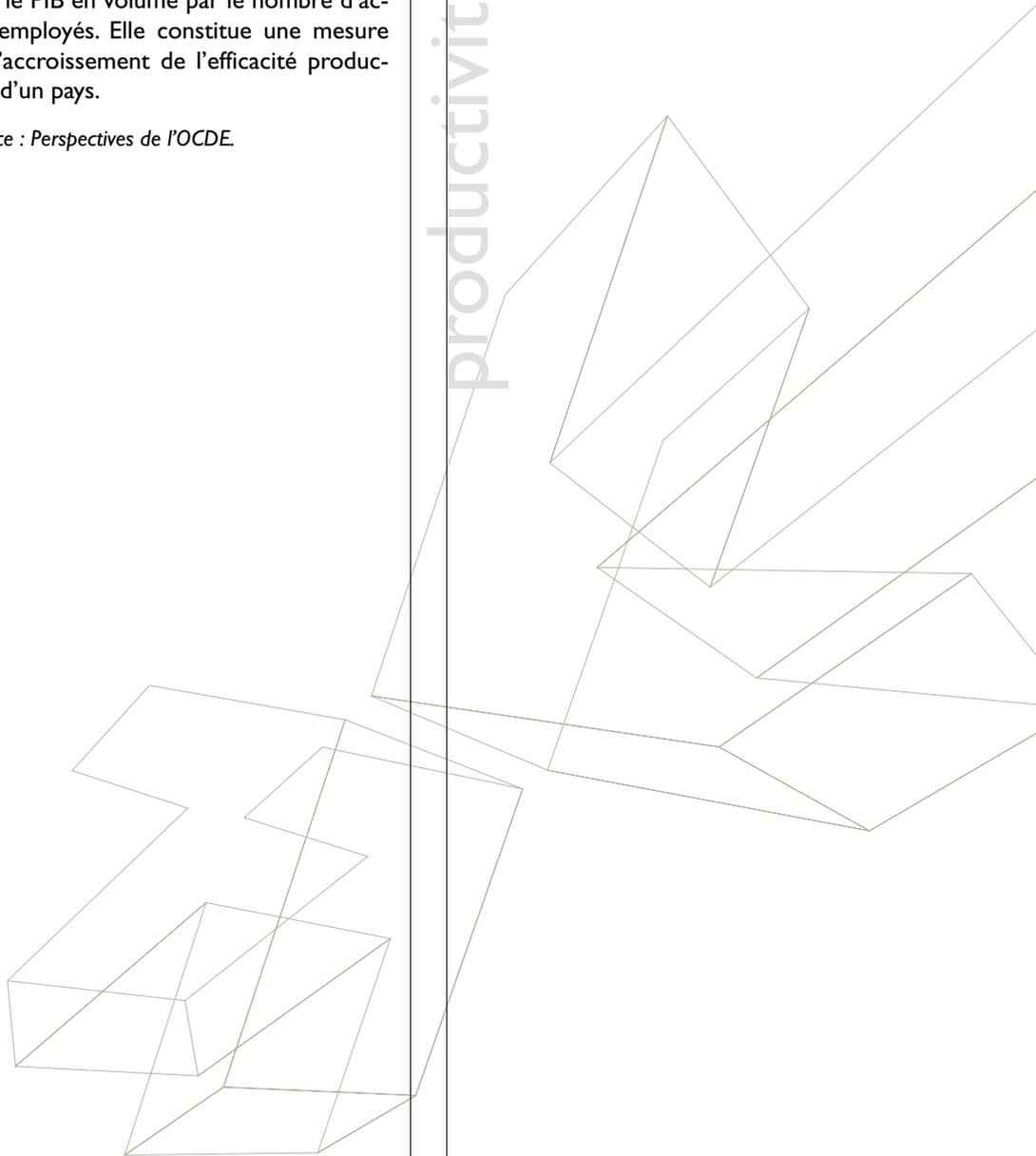
→ Depuis les années 1960, la position du Royaume-Uni par rapport à l'Europe s'améliore tendanciellement, excepté pour la période 1992-1995.

Productivité par tête (en %)

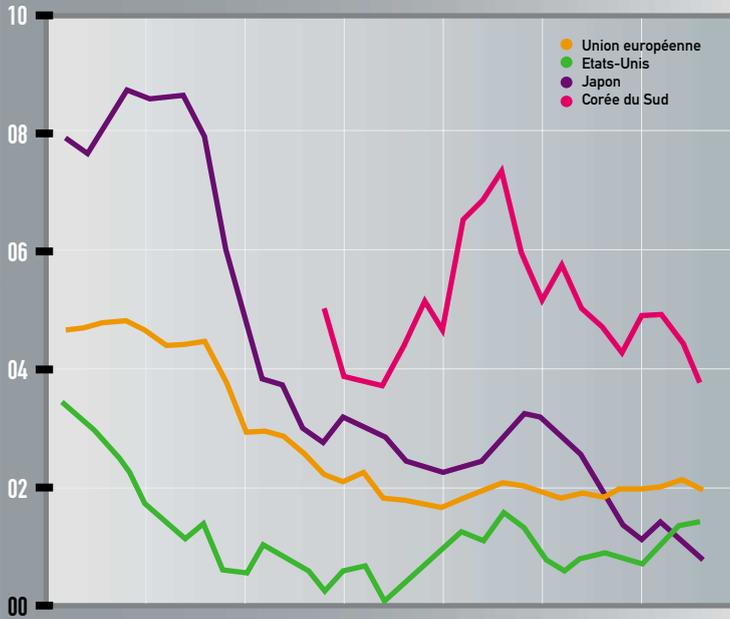
La productivité par tête se calcule en divisant le PIB en volume par le nombre d'actifs employés. Elle constitue une mesure de l'accroissement de l'efficacité productive d'un pays.

Source : Perspectives de l'OCDE.

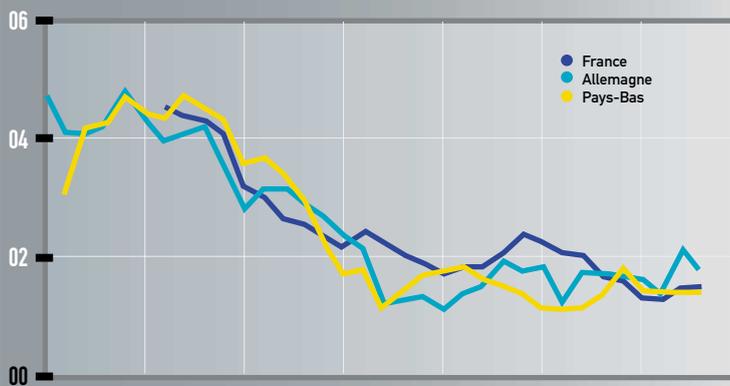
productivité



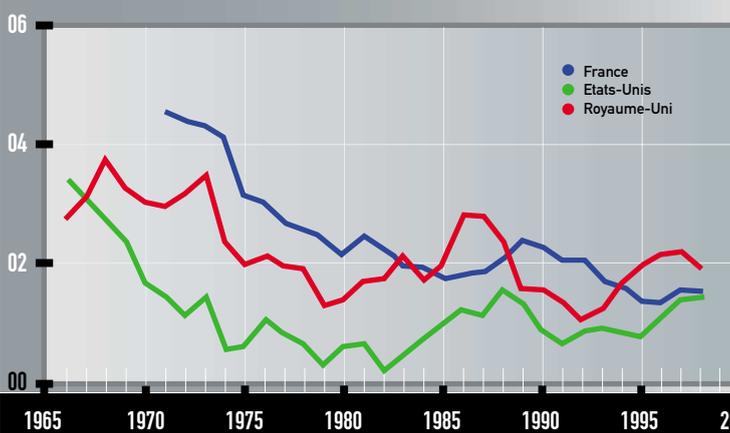
Productivité par tête (%) (lissage sur 6 ans)



→ L'Union européenne occupe une position inférieure à la Corée mais supérieure aux Etats-Unis et au Japon.



→ La France, l'Allemagne et les Pays-Bas convergent autour de la moyenne européenne de 2 %.



→ En France, la productivité par tête est supérieure à celle des Etats-Unis. Le Royaume-Uni fait mieux que la France sur les dernières années.

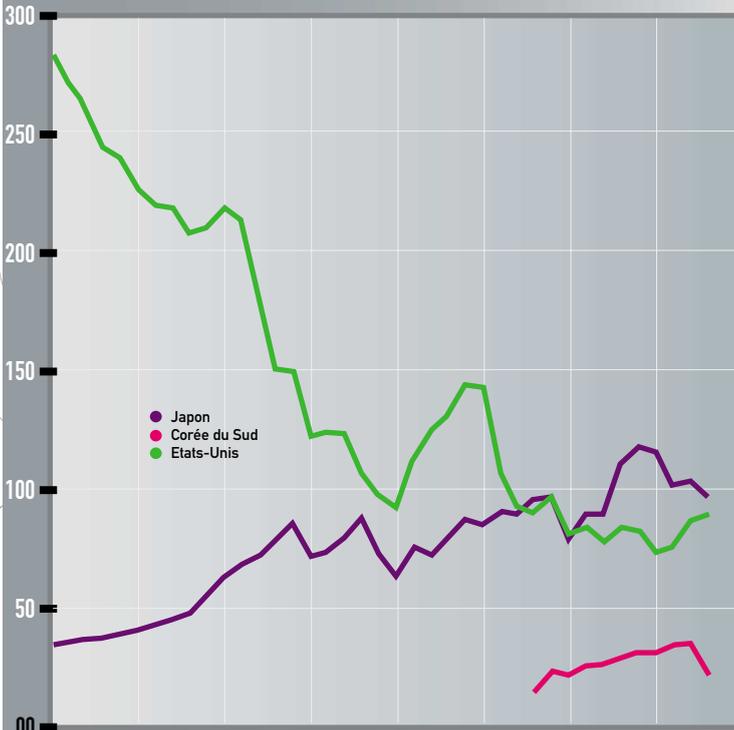
Coûts horaires de la main-d'œuvre

Le coût horaire de la main-d'œuvre est tiré des estimations d'Eurostat, publiées dans son enquête quadriennale. Les données pour les pays non européens ne sont pas exactement comparables, mais leur prise en compte rend une meilleure vue d'ensemble. L'enquête Eurostat porte sur des unités locales de dix salariés et plus, dans l'industrie et les services. Le terme « coût de la main-d'œuvre » fait référence aux dépenses des entreprises pour employer les salariés. Ces coûts se divisent en deux catégories principales, les coûts directs (rémunération directe, prime non périodique) et les coûts indirects (charges salariales à la charge de l'employeur).

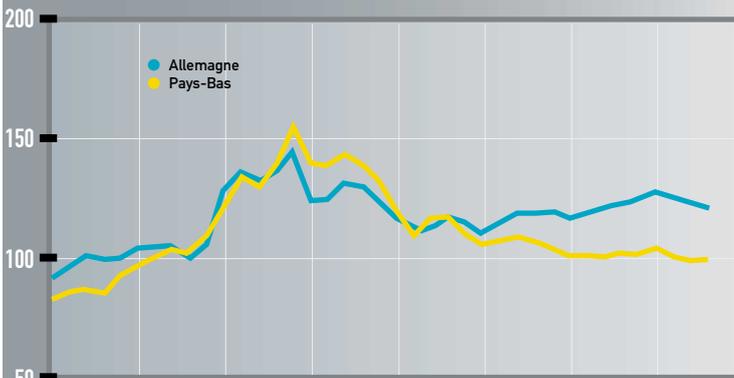
Source : Eurostat (pour les pays européens), sources nationales (Etats-Unis, Japon, Corée du Sud).

coûts horaires

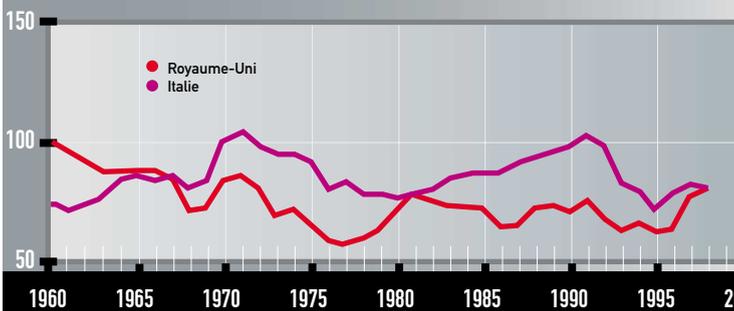
Coûts horaires de la main-d'œuvre (France = 100)



→ Le coût de l'heure de travail au Japon dépasse le coût des Etats-Unis depuis le début des années 1990. Ces deux coûts étaient en 1998 légèrement inférieurs au coût français (pris comme base 100 sur le graphique).



→ Depuis la fin des années 1960, le coût horaire de la main-d'œuvre est plus bas en France qu'en Allemagne et aux Pays-Bas.



→ En revanche, en France, les coûts de la main-d'œuvre sont tendanciellement supérieurs à ceux du Royaume-Uni et de l'Italie.

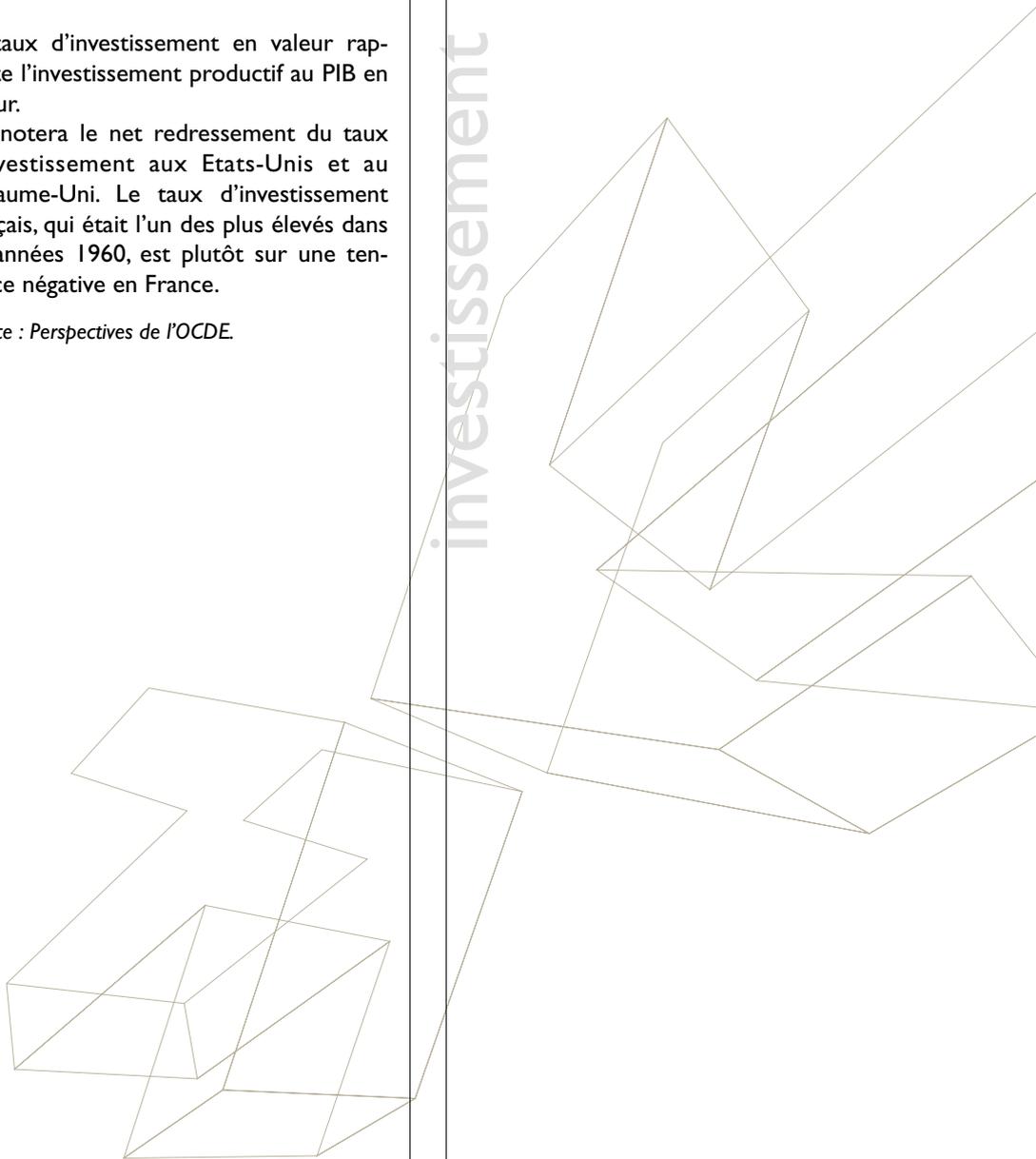
Taux d'investissement en valeur des entreprises (en %)

Le taux d'investissement en valeur rapporte l'investissement productif au PIB en valeur.

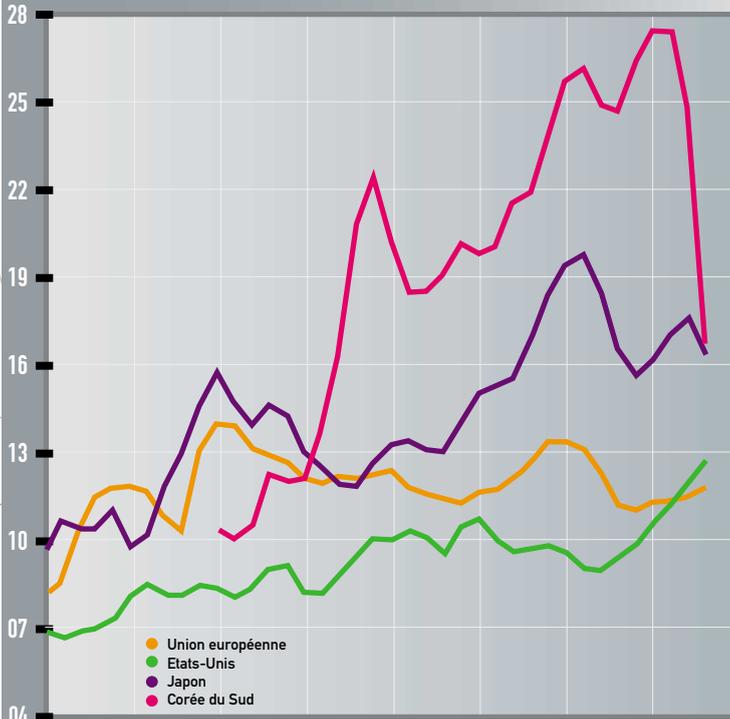
On notera le net redressement du taux d'investissement aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. Le taux d'investissement français, qui était l'un des plus élevés dans les années 1960, est plutôt sur une tendance négative en France.

Source : Perspectives de l'OCDE.

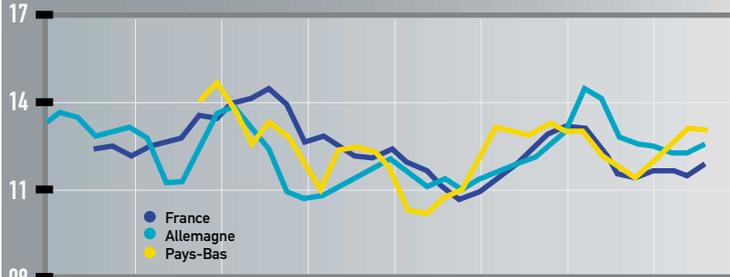
investissement



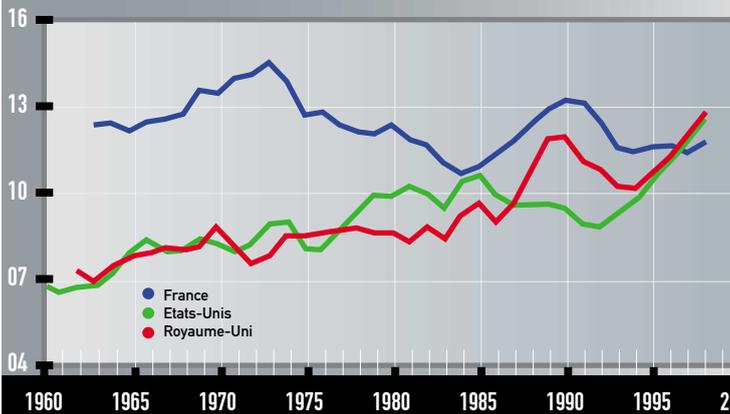
Taux d'investissement en valeur des entreprises (%)



→ Depuis le début des années 1990, le taux d'investissement des entreprises américaines s'est fortement redressé, dépassant pour la première fois le taux d'investissement des entreprises européennes.



→ Au cours des dernières années, le taux d'investissement en France se situait à un niveau particulièrement bas comparativement à celui de l'Allemagne et des Pays-Bas.



→ Les Etats-Unis et le Royaume-Uni ont rattrapé la France.

Parts de marché à l'exportation (en %)

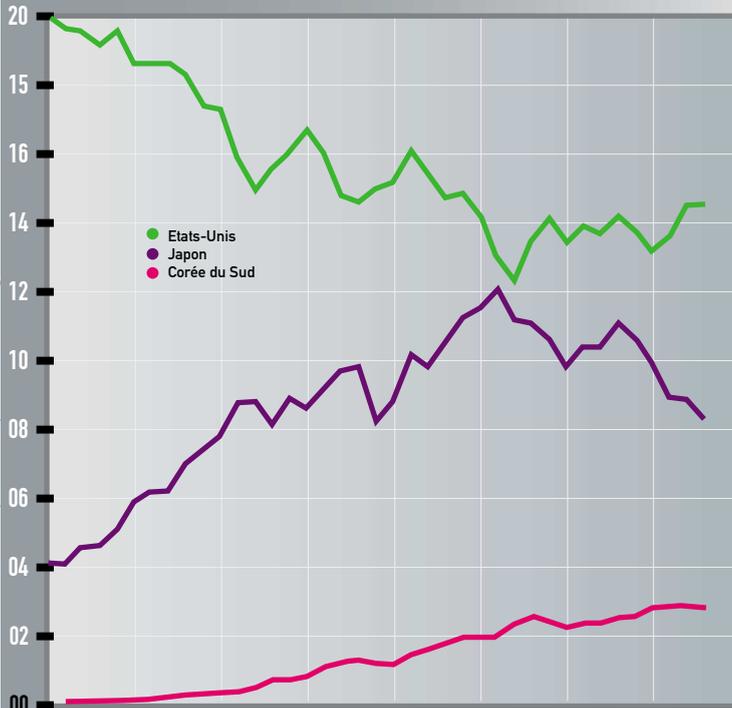
Les parts de marché d'un pays à l'exportation se calculent en rapportant les exportations du pays en valeur aux exportations mondiales totales en valeur. Les parts de marché sont, pour un pays donné, un indicateur de sa pénétration du marché mondial.

Sur ces graphiques, il faut notamment remarquer l'envol des parts de marché à l'exportation de la Corée du Sud depuis les années 1970, et le niveau élevé des exportations allemandes par rapport aux exportations des grands pays européens.

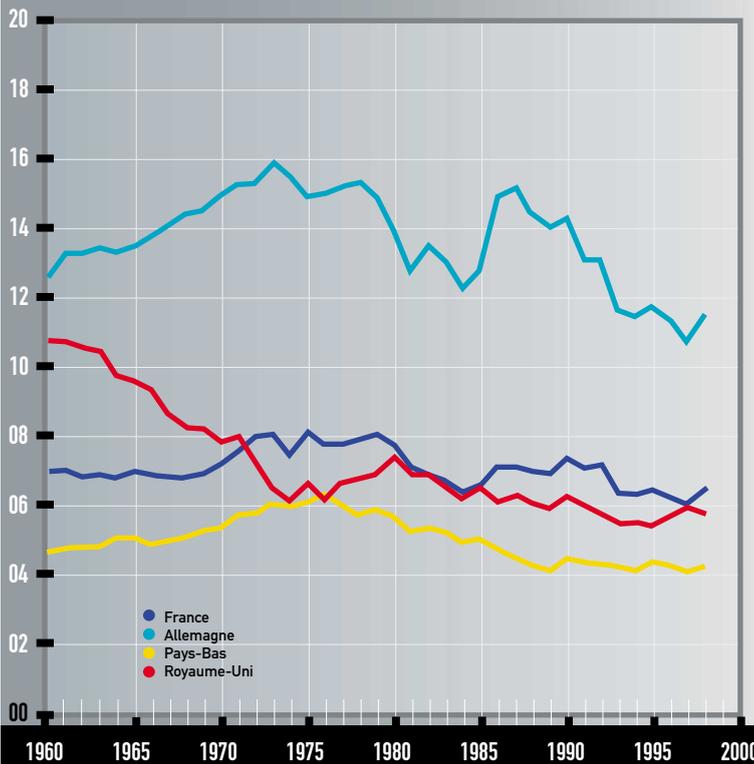
Source : statistiques douanières.



Parts de marché à l'exportation (%)



→ Depuis le milieu des années 1960, les parts de marché à l'exportation américaines ont sensiblement rebondi après leur longue baisse. Les parts de marché du Japon diminuent rapidement, après avoir connu une longue période de hausse.



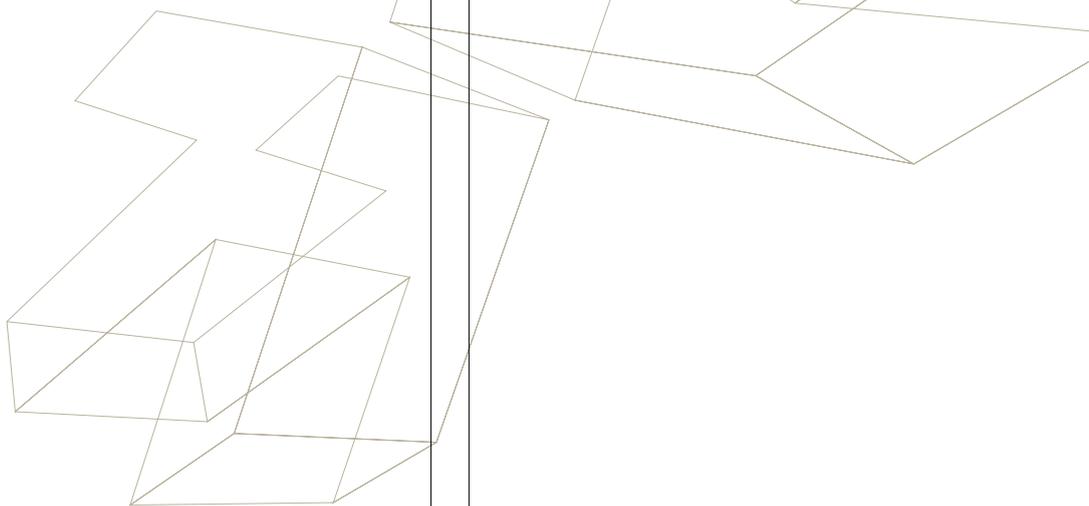
→ Les parts de marché à l'exportation de l'Allemagne sont bien supérieures à celles des autres grands européens. Depuis la réunification, la tendance est à une nette baisse. Cette baisse ne s'opère pas au profit de la France, du Royaume-Uni et des Pays-Bas, dont les parts de marché à l'exportation sont globalement stables depuis 1985.

Taux d'emploi privé (en %)

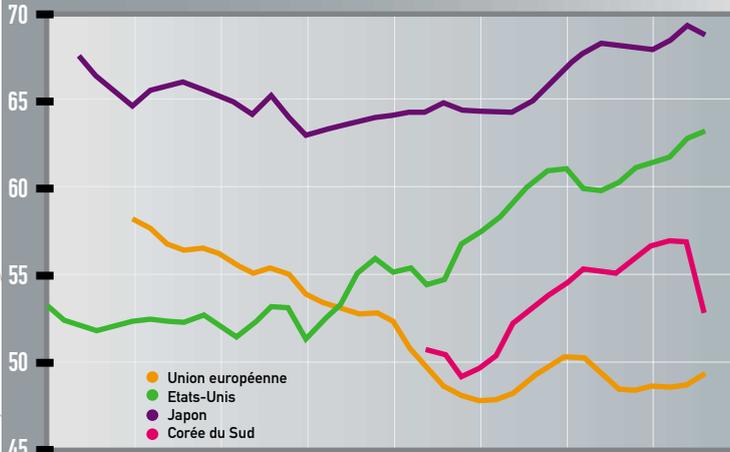
Le taux d'emploi privé est le ratio « emploi privé sur population en âge de travailler ». L'emploi privé est l'emploi en dehors des administrations publiques. Il comprend donc tous les postes de travail du secteur non administratif (y compris l'emploi dans les entreprises nationales). La population en âge de travailler est en général la population âgée de 15 à 64 ans.

Source : Perspectives de l'OCDE.

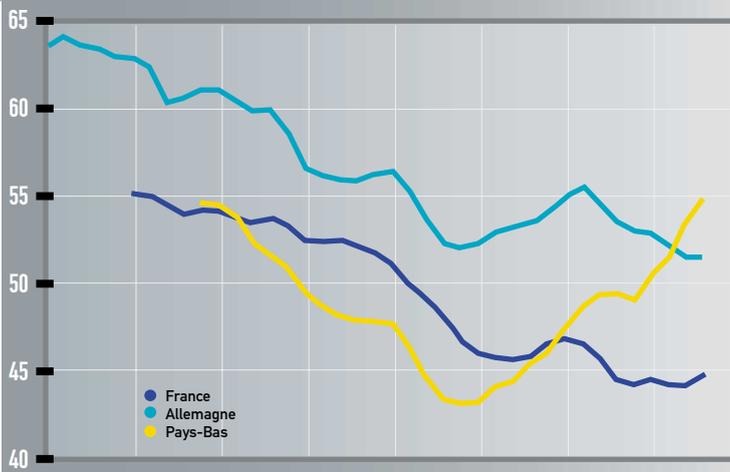
emploi privé



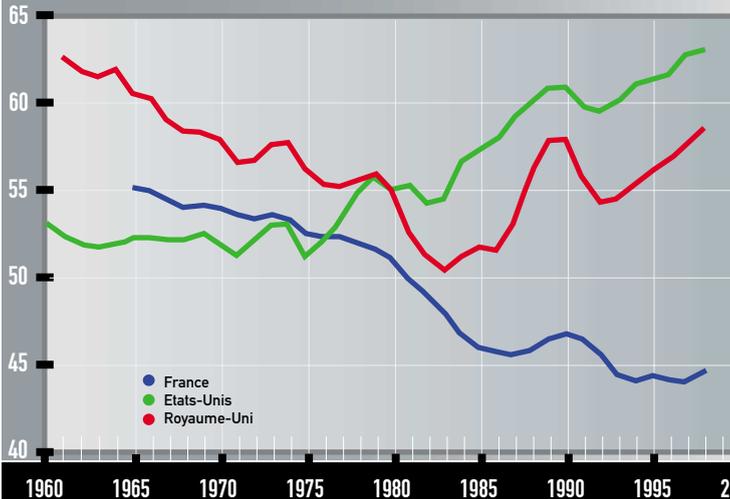
Taux d'emploi privé (%)



→ Le taux d'emploi privé baisse dans l'Union européenne, tandis qu'il augmente aux Etats-Unis et au Japon.



→ La France et l'Allemagne suivent la même tendance à la baisse, tandis que les Pays-Bas se démarquent depuis la deuxième moitié des années 1980 par un net redressement du taux d'emploi privé.



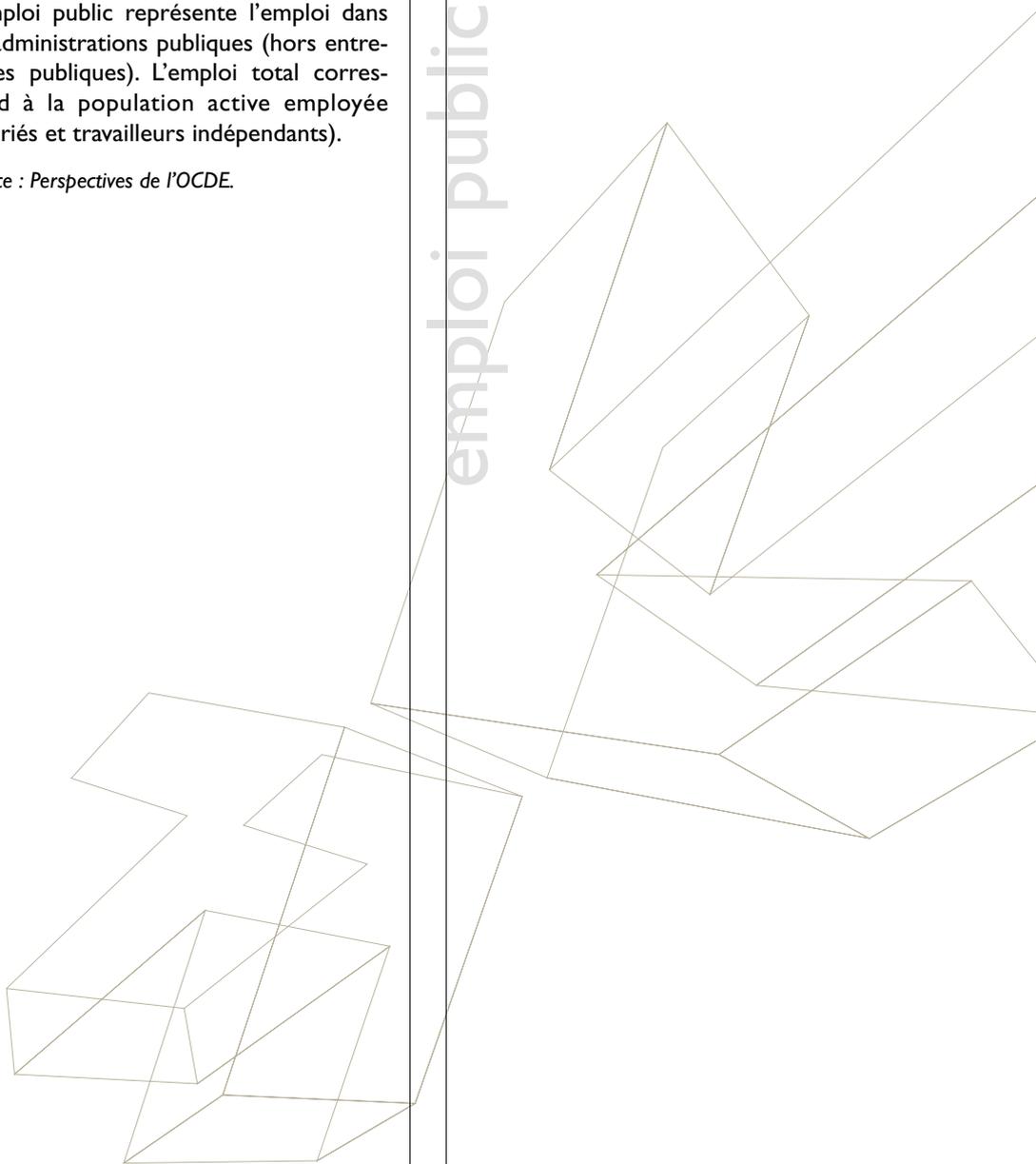
→ La France diverge fortement des Etats-Unis et du Royaume-Uni.

Part de l'emploi public dans l'emploi total (en %)

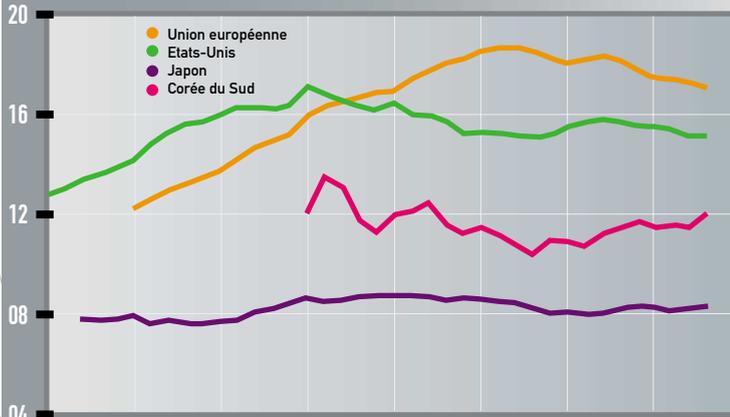
L'emploi public représente l'emploi dans les administrations publiques (hors entreprises publiques). L'emploi total correspond à la population active employée (salariés et travailleurs indépendants).

Source : Perspectives de l'OCDE.

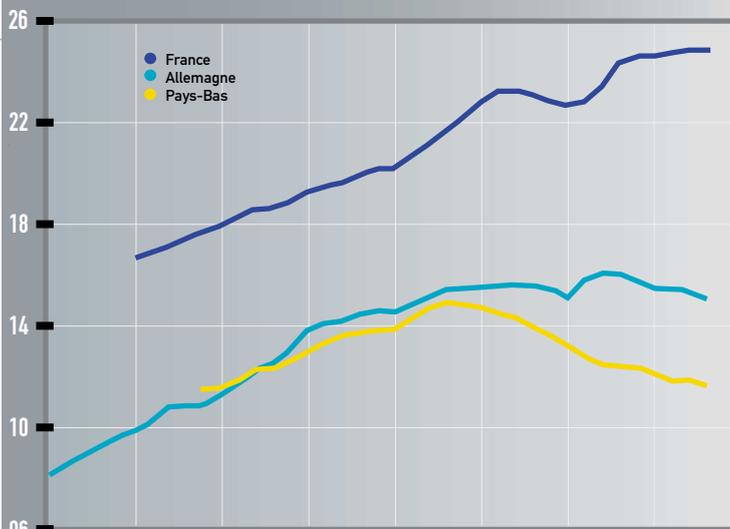
emploi public



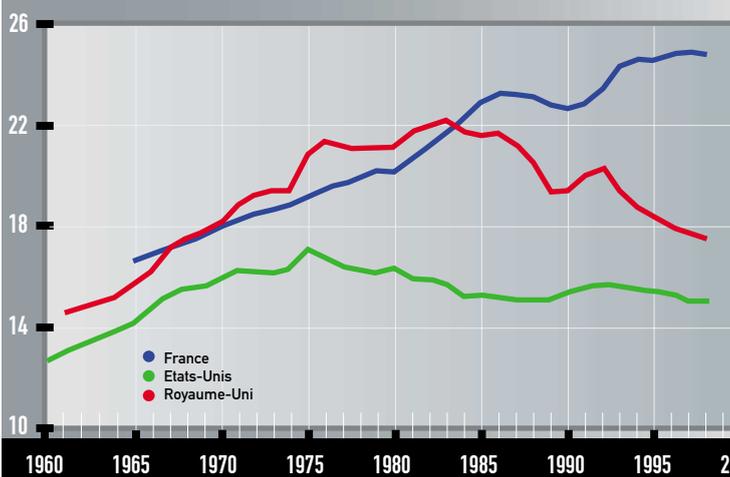
Part de l'emploi public dans l'emploi total (%)



→ L'Union européenne compte le plus grand nombre d'emplois publics, mais ce nombre tend à diminuer depuis le début des années 1990.



→ En France, la part de l'emploi public dans l'emploi total est à un niveau exceptionnellement élevé et il continue d'augmenter, alors qu'il baisse en Allemagne, et plus encore aux Pays-Bas.



→ La France diverge des États-Unis et du Royaume-Uni, où le ratio d'emploi public diminue.

Poids des dépenses publiques dans le PIB (en %)

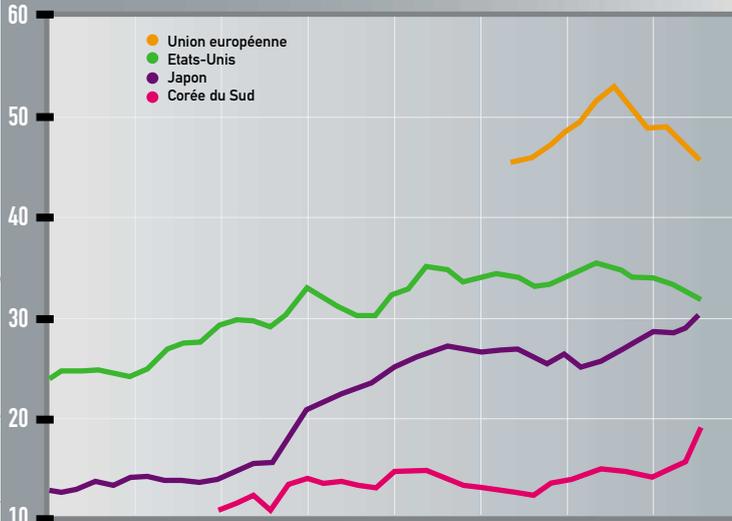
Les dépenses publiques correspondent aux dépenses totales des administrations publiques (dépenses courantes et dépenses nettes en capital), exprimées en pourcentage du PIB nominal.

Pour le Japon, les dépenses publiques en 1998 auraient été plus élevées de 5,4 points de pourcentage si l'on avait pris en compte la dette des Chemins de Fer et de l'Office national des forêts, absorbée par le gouvernement central. Dans le cas de l'Allemagne, les dépenses incluent les dépenses des Chemins de fer allemands depuis 1994 et celles du Fond d'amortissement des dettes héritées depuis 1995. Concernant le Royaume-Uni, le Danemark et la Finlande, les données sont basées sur la norme SEC 1995 (système européen des comptes économiques intégrés), ce qui est conforme à la définition de Maastricht et diffère de la définition des comptes nationaux utilisée précédemment.

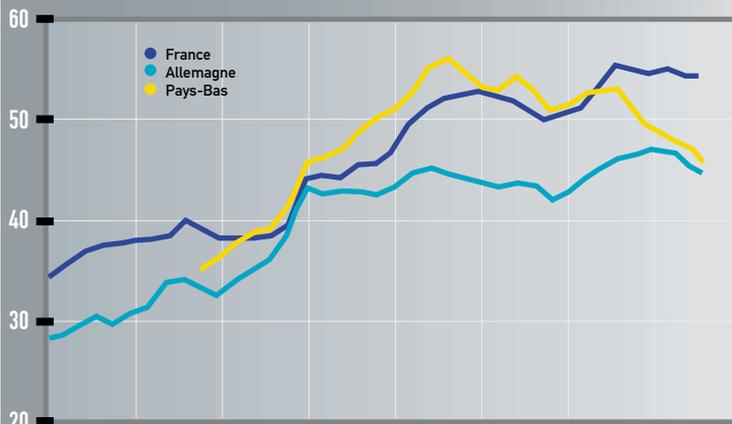
Source : Perspectives de l'OCDE.

dépenses publiques

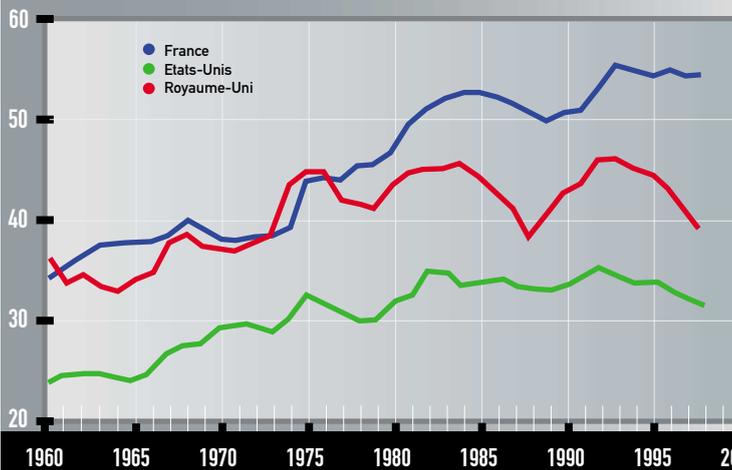
Poids des dépenses publiques dans le PIB (%)



→ Depuis le début des années 1990, les dépenses publiques en Europe ont commencé de baisser.



→ Le poids des dépenses publiques est stable à un niveau élevé en France, alors qu'il baisse ou est en légère augmentation en Allemagne et aux Pays-Bas.



→ La France s'écarte des Etats-Unis et du Royaume-Uni.

Taux d'épargne des ménages (en %)

Le taux d'épargne des ménages rapporte leur épargne totale (investissement logement et épargne financière) à leur revenu disponible.

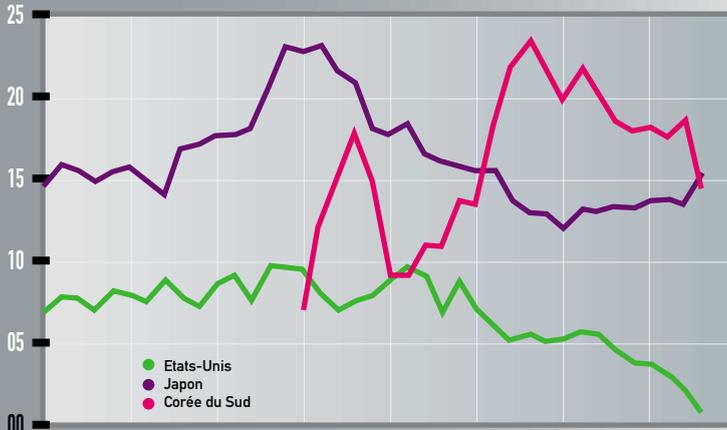
Pour les Etats-Unis, il s'agit de l'épargne nette des amortissements. Dans le cas des Pays-Bas, l'épargne est calculée nette de l'épargne obligatoire liée aux systèmes sectoriels de retraite.

Le taux d'épargne est particulièrement élevé en France, ce qui peut s'expliquer par l'absence de régimes de retraite par capitalisation qui incite les ménages à une forte épargne individuelle.

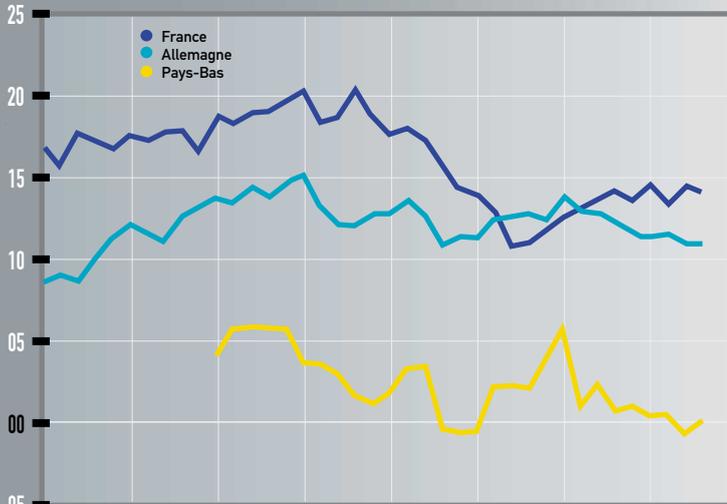
Source : Perspectives de l'OCDE.

épargne des ménages

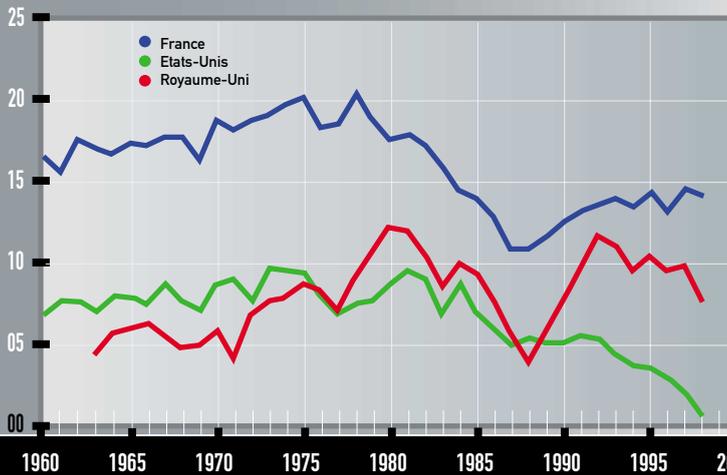
Taux d'épargne des ménages (%)



→ Le taux d'épargne baisse aux Etats-Unis depuis la première moitié des années 1980 et plus fortement depuis le début de la décennie 1990.



→ En France, le taux d'épargne est remonté significativement depuis la deuxième partie des années 1980. Il est supérieur au niveau observé en Allemagne, aux Pays-Bas,...



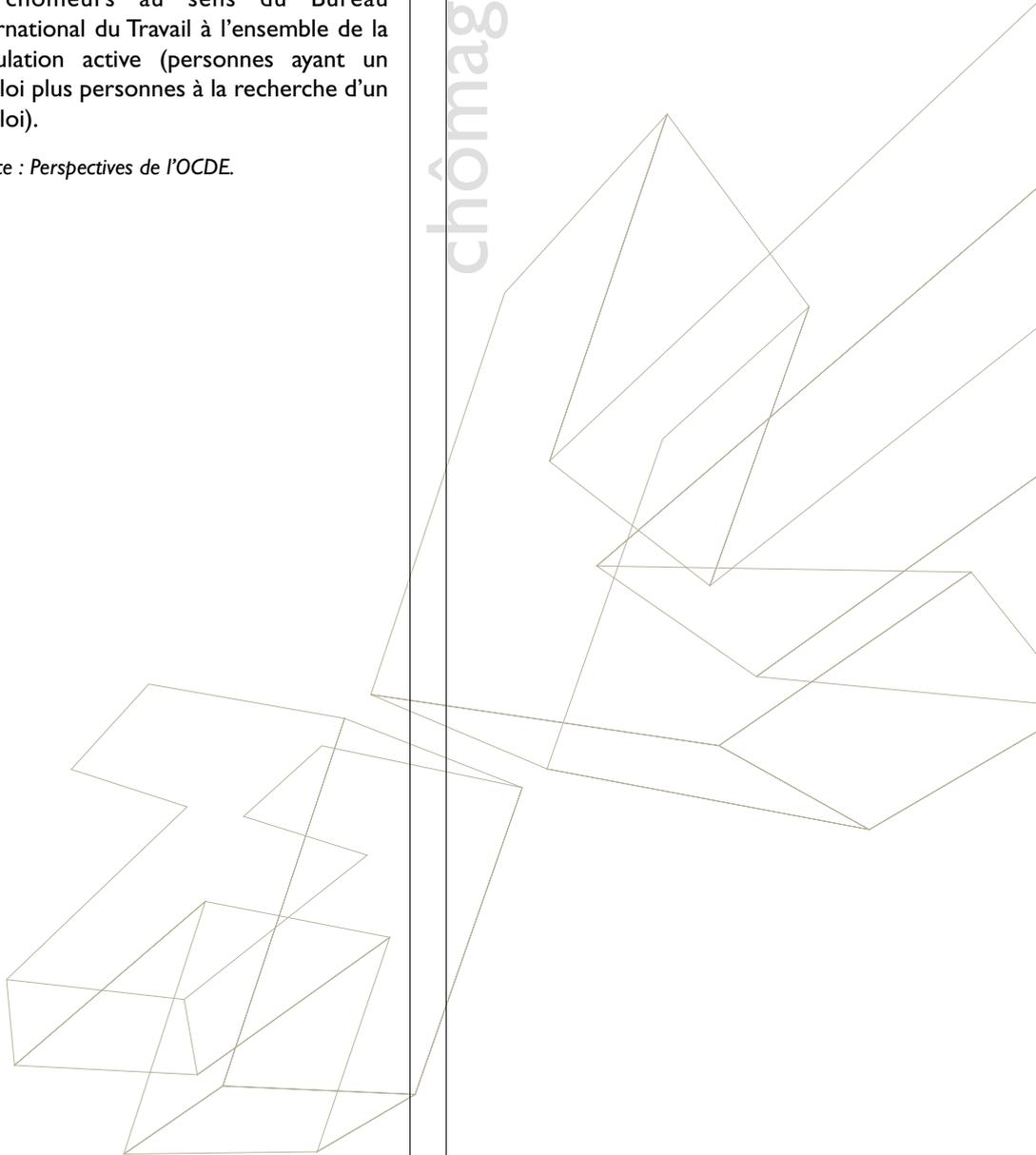
→ ...aux Etats-Unis et au Royaume-Uni.

Taux de chômage (en %)

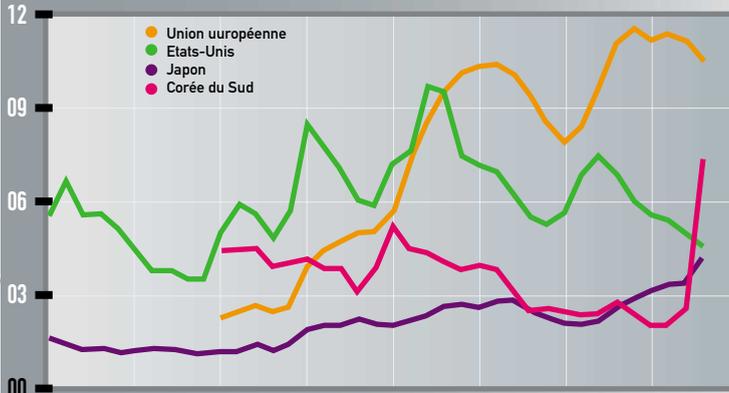
Le taux de chômage rapporte le nombre de chômeurs au sens du Bureau International du Travail à l'ensemble de la population active (personnes ayant un emploi plus personnes à la recherche d'un emploi).

Source : Perspectives de l'OCDE.

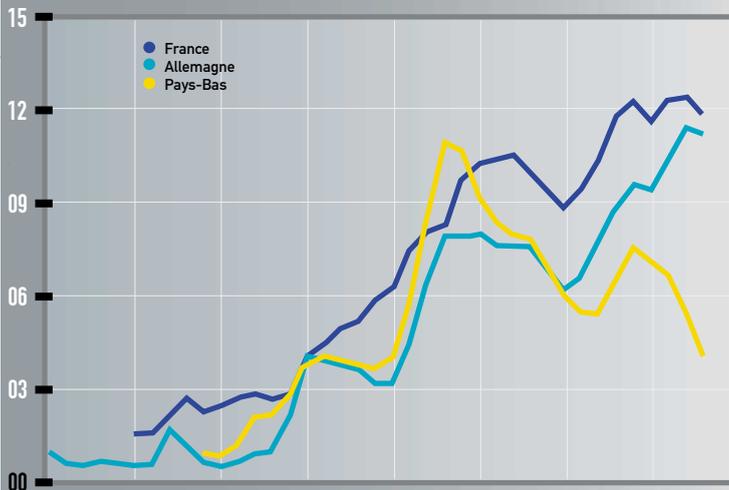
chômage



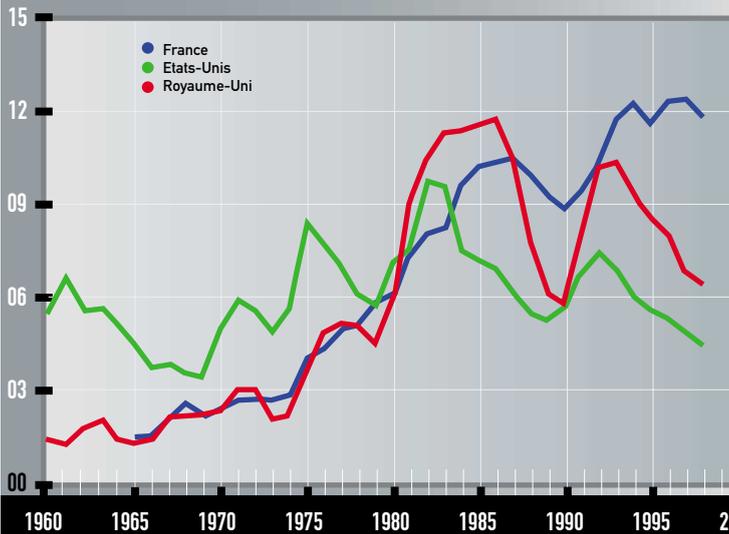
Taux de chômage (%)



→ L'Union européenne souffre d'un fort taux de chômage.



→ En France, le taux de chômage a été stabilisé de 1994 à 1997, avant d'amorcer récemment un reflux.



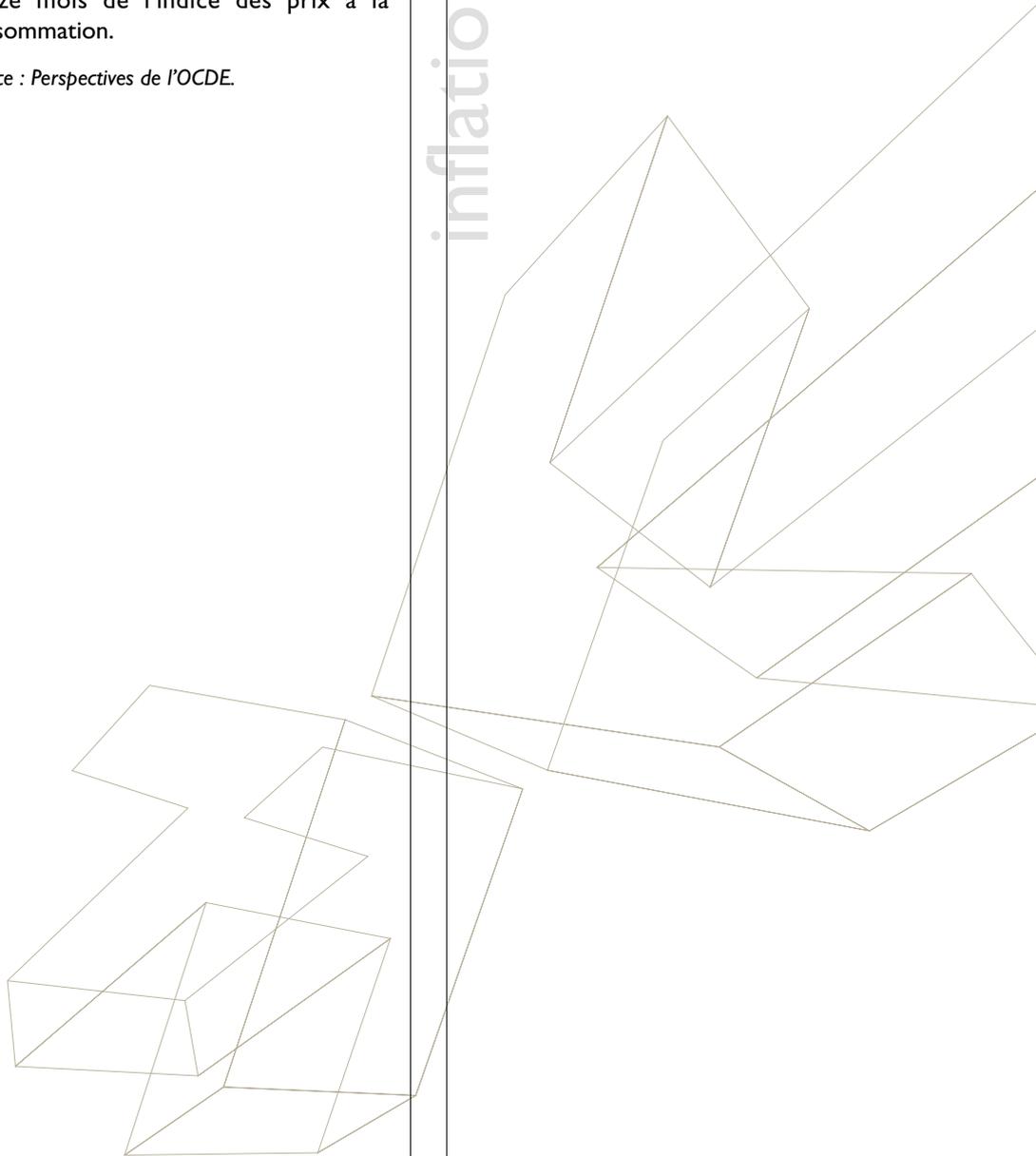
→ Le taux de chômage français est très supérieur aux taux de chômage des Etats-Unis, du Royaume-Uni et des Pays-Bas.

Taux d'inflation (en %)

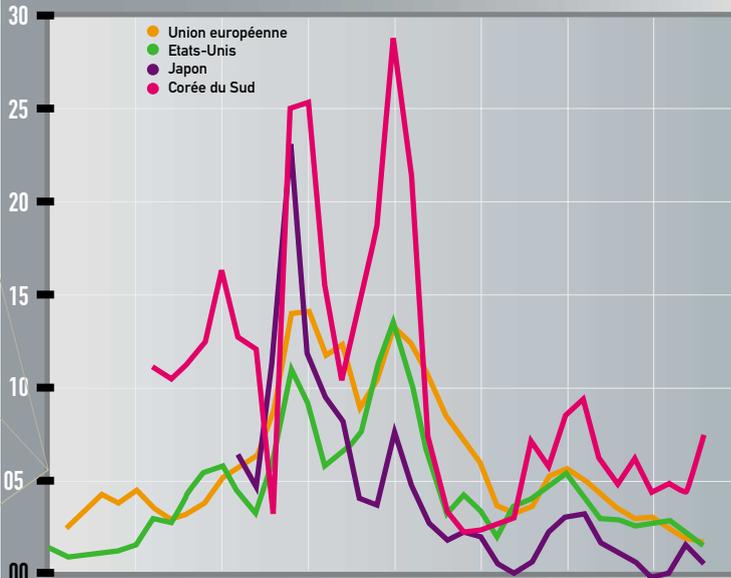
Le taux d'inflation est le glissement sur douze mois de l'indice des prix à la consommation.

Source : Perspectives de l'OCDE.

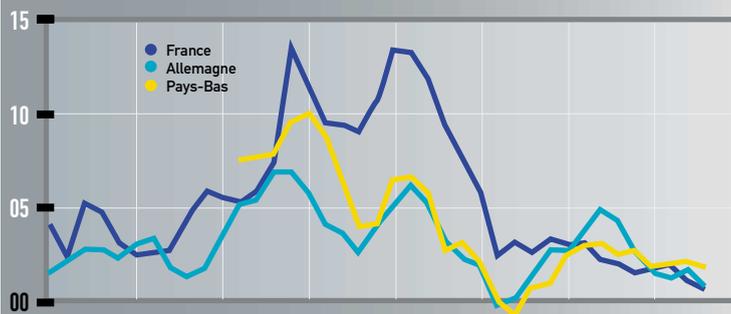
inflation



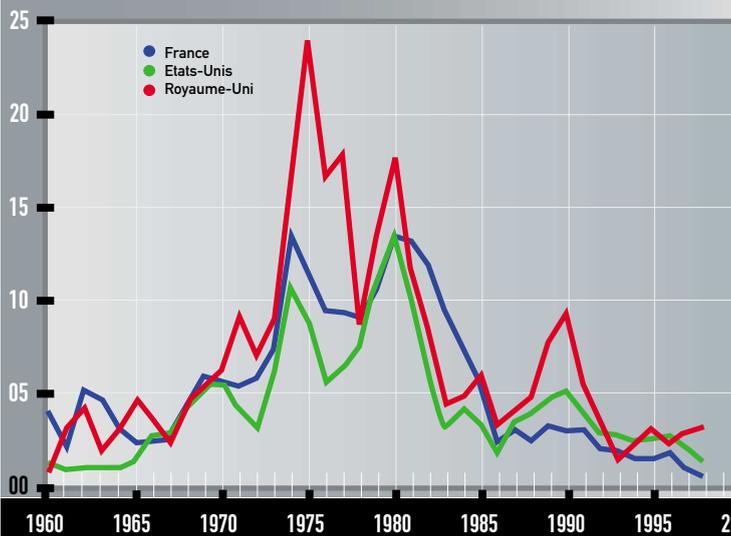
Taux d'inflation (%)



→ La fin des années 1980 a été marquée par un net ralentissement de l'inflation. Ce mouvement se prolonge depuis le début des années 1990. Il a été entretenu par la faiblesse de la croissance jusqu'en 1995 et la baisse des prix des matières premières par la suite.



→ En Europe, la convergence des taux d'inflation à un niveau bas (un des trois critères de Maastricht) était nécessaire pour constituer l'Union monétaire au 1^{er} janvier 1999.



→ Aux Etats-Unis, huit ans de croissance ininterrompue n'ont pas entraîné pour l'instant d'accélération de l'inflation.

Taux d'intérêt nominaux à court terme

Les taux d'intérêt à court terme sont principalement déterminés par la politique monétaire menée par la Banque centrale. La baisse du taux d'inflation depuis la fin des années 1980 permet aux banques centrales de pratiquer une politique monétaire davantage expansionniste.

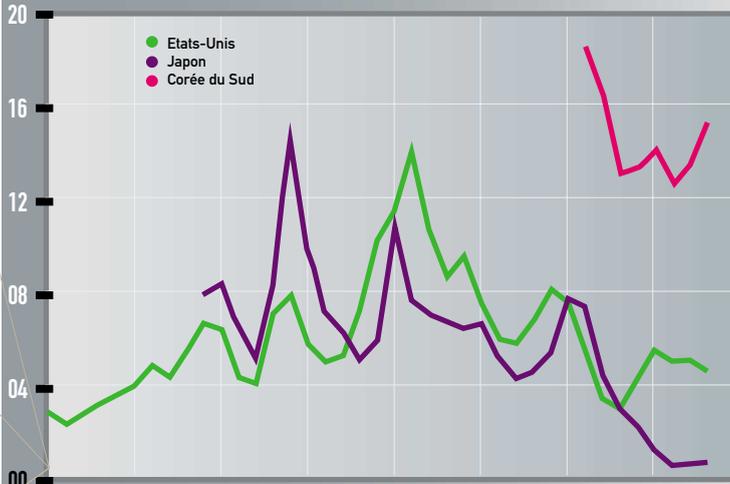
Les taux d'intérêt présentés sont les suivants :

Etats-Unis : bons du Trésor à 3 mois ;
Japon : CD à 3 mois ; Allemagne, France,
Royaume-Uni : taux interbancaire à
3 mois ; Pays-Bas : Aibor à 3 mois ; Corée
du Sud : CD à 3 mois.

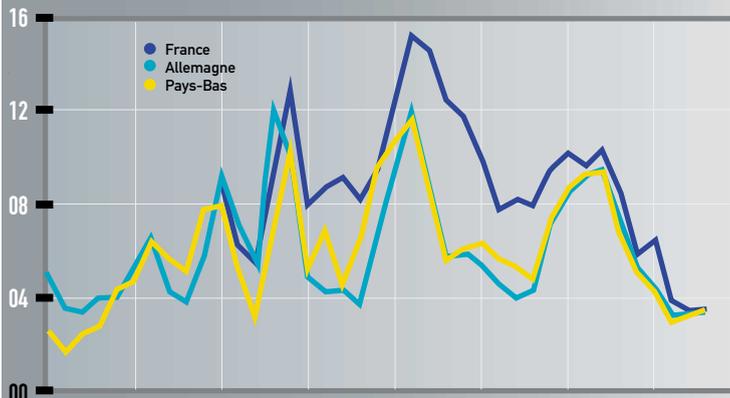
Source : *Perspectives de l'OCDE.*

taux d'intérêt

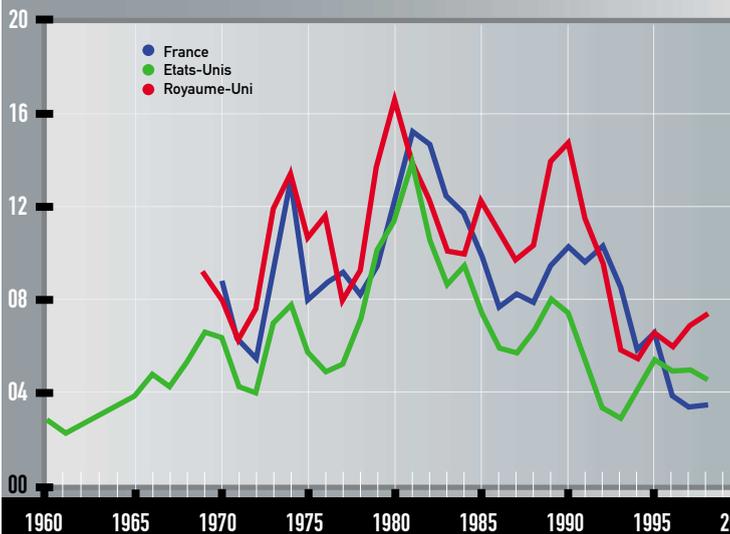
Taux d'intérêt nominaux à court terme (%)



→ Le Japon pratique une politique monétaire de taux quasi nul pour soutenir l'activité économique.



→ Les taux courts européens ont convergé jusqu'à 3 % avant la création de l'Union monétaire le 1^{er} janvier 1999.



→ Les taux nominaux à court terme français sont inférieurs aux taux américains et britanniques depuis 1996.

Taux d'intérêt nominaux à long terme

Les principaux déterminants des taux d'intérêt à long terme sont les anticipations de croissance économique et d'inflation. Le recul de l'inflation depuis la fin des années 1980 a fait baissé les taux longs nominaux.

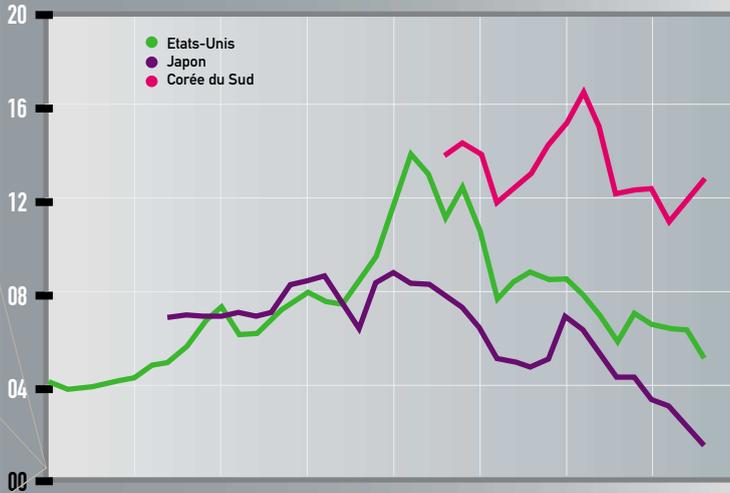
Les taux d'intérêt présentés sont les suivants :

États-Unis, Japon, Royaume-Uni : obligations d'État à 10 ans ; Allemagne : valeurs cotées du gouvernement fédéral (à 9-10 ans) ; France : obligations du secteur public et parapublic ; Pays-Bas : obligations du gouvernement à 10 ans ; Corée : obligations d'État à 5 ans.

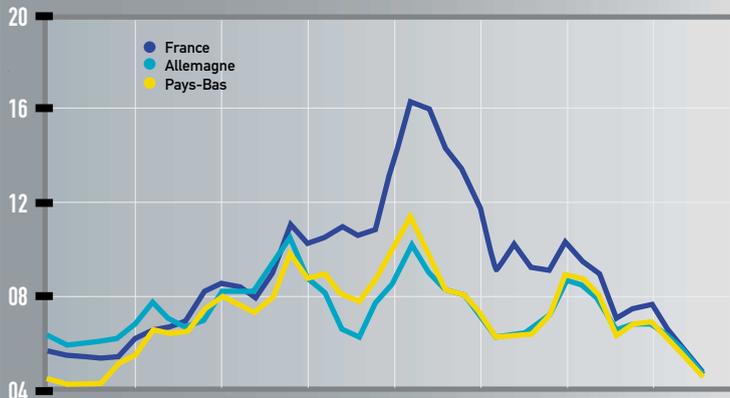
Source : *Perspectives de l'OCDE.*

taux d'intérêt

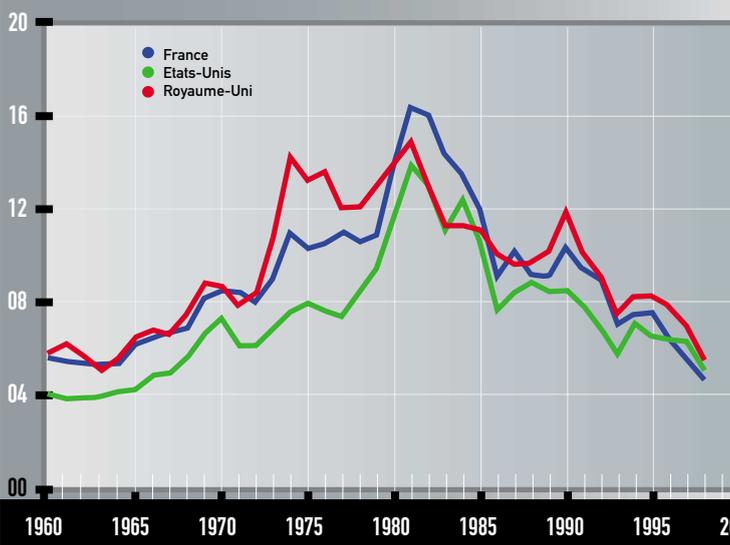
Taux d'intérêt nominaux à long terme (%)



→ Les taux nominaux à long terme ont été orientés à la baisse depuis près de 20 ans. Les Etats-Unis offrent des rendements toujours plus attractifs que le Japon, ce qui reflète la différence de croissance entre les deux pays.



→ L'écart de taux entre la France et l'Allemagne a commencé à se réduire à partir de 1982.



→ Les rendements des obligations en France sont inférieurs aux rendements britanniques depuis la deuxième partie des années 1980.

Taux de croissance moyen du PIB, du PIB par tête, et de la productivité par tête de 1985 à 1998

Les trois histogrammes suivants reprennent des indicateurs déjà évoqués en début de document. Ils permettent de mettre en évidence des hiérarchies bien déterminées entre pays.

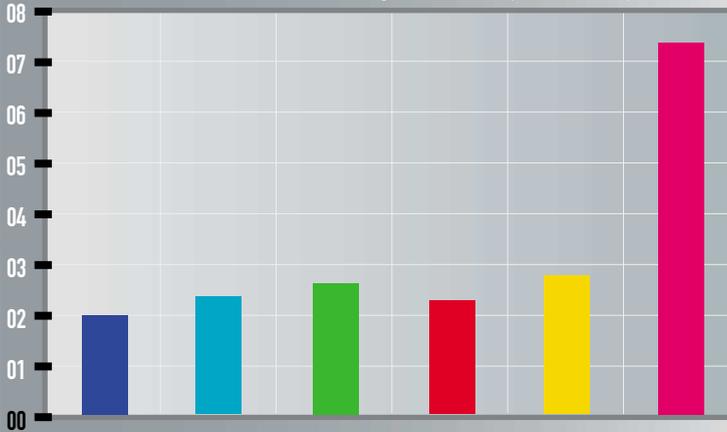
La Corée n'est pas évoquée dans les comparaisons. Dans son processus de rattrapage des pays industrialisés, ce pays surpasse de beaucoup les chiffres américains et européens. De 1985 à 1998, la croissance moyenne annuelle de son PIB est de 7,3 %, le taux de croissance du PIB par habitant est de 6,26 % et le taux de croissance de la productivité par tête atteint 4,26 %.

Source : Perspectives de l'OCDE.

croissance

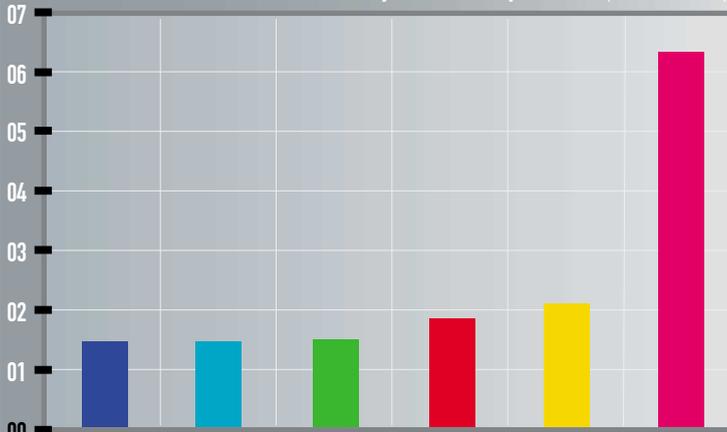
Taux de croissance annuel moyen du PIB,
du PIB par tête et de la productivité par tête

Taux de croissance annuel moyen du PIB (1985-1998)



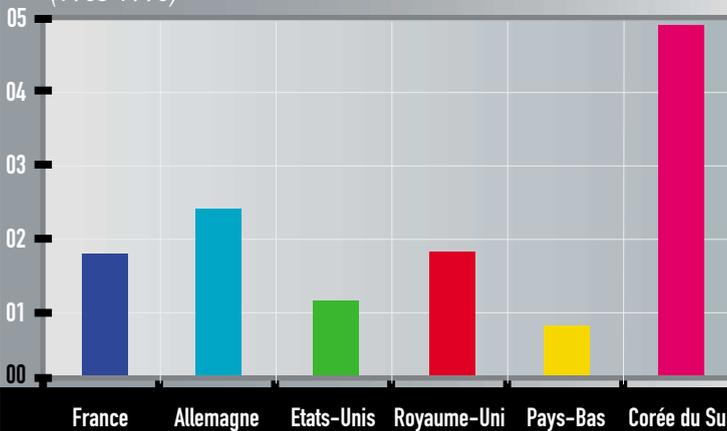
→ De 1985 à 1998, la France est le pays parmi les sept sous revue à avoir eu le taux de croissance annuel moyen le plus faible (2 %). Exceptée la Corée, les Pays-Bas sont en tête (2,7 %), suivis des Etats-Unis (2,4 %), de l'Allemagne (2,3 %), du Royaume-Uni (2,1 %). Le taux de croissance moyen de l'Union européenne ressort à 2,1 %.

Taux de croissance annuel moyen du PIB par tête (1985-1998)



→ De 1985 à 1998, le taux de croissance annuel moyen du PIB par tête de la France est avant-dernier de la liste, à 1,47 % (ex æquo avec l'Allemagne), devant les Etats-Unis (1,46 %) et derrière les Pays-Bas (2,07 %), et le Royaume-Uni (1,80 %). La moyenne européenne ressort à 1,78 %.

Taux de croissance annuel moyen de la productivité par tête (1985-1998)



→ De 1985 à 1998, le taux de croissance annuel moyen de la productivité par tête est le plus bas aux Pays-Bas (0,66 %). En tête de liste se trouve l'Allemagne, (2,3 %), suivie de la France (1,7 %) du Royaume-Uni (1,66 %), et des Etats-Unis (1,04 %). La moyenne européenne s'affiche à 1,31 %.

France Allemagne Etats-Unis Royaume-Uni Pays-Bas Corée du Sud

Indicateurs démographiques et de développement

Le taux de fécondité d'un pays est le nombre d'enfants moyen par femme en âge de procréer.

Source des données : ONU, Eurostat.

Pour un individu à une date donnée, l'espérance de vie à la naissance est l'estimation du nombre moyen d'années qu'il peut vivre.

Source des données : ONU, Rapport sur le développement humain.

L'indicateur de développement humain du Programme des Nations Unies pour le Développement est une mesure socio-économique composite. Ses composantes sont (i) l'espérance de vie à la naissance, (ii) le niveau de connaissance et (iii) le niveau de vie. Le niveau de connaissance est lui-même formé de deux composantes : le niveau d'alphabétisation ou d'instruction des adultes (poids de 3/2) et le nombre moyen d'années de scolarisation (poids de 1/3). Le niveau de vie est mesuré par le PIB par habitant. L'indicateur de développement humain prend ses valeurs entre 0 et 100.

Source des données : ONU, Rapport sur le développement humain.

démographie et développement

Indicateurs démographiques et de développement

Taux de fécondité

	1960	1970	1980	1995
Etats-Unis	3,31	2,02	1,82	2,1
Royaume-Uni	2,72	2,43	1,9	1,7
Allemagne	2,37	2,03	1,56	1,25
France	2,73	2,47	1,95	1,7
Italie	2,41	2,42	1,64	1,17
Pays-Bas	3,12	2,57	1,6	1,53
Corée du Sud	5,4	4,11	2,4	1,6

→ En 1995, la France occupe une position favorable par rapport à l'Allemagne, à l'Italie et au Royaume-Uni.

Espérance de vie à la naissance

	1960	1970	1980	1995
Etats-Unis	69,9	71,3	74,5	76,2
Royaume-Uni	70,6	72	74	76,7
Allemagne	69,7	71	73,8	76,3
France	70,3	72,4	74,7	78,7
Italie	69,2	72,1	74,5	77,8
Pays-Bas	73,2	74	76	77,3
Corée du Sud	53,9	62,6	65,9	71,5

→ La France affiche la plus longue espérance de vie à la naissance de 1960 à 1995.

Indicateur du développement humain

	1960	1970	1980	1995
Etats-Unis	86,5	88,1	90,5	94,3
Royaume-Uni	85,7	87,3	89,2	93,2
Allemagne	84,1	85,6	88,1	92,5
France	85,3	87,1	89,5	94,6
Italie	75,5	83,1	85,7	92,2
Pays-Bas	85,5	86,7	88,8	94,1
Corée du Sud	39,8	52,3	66,6	89,4

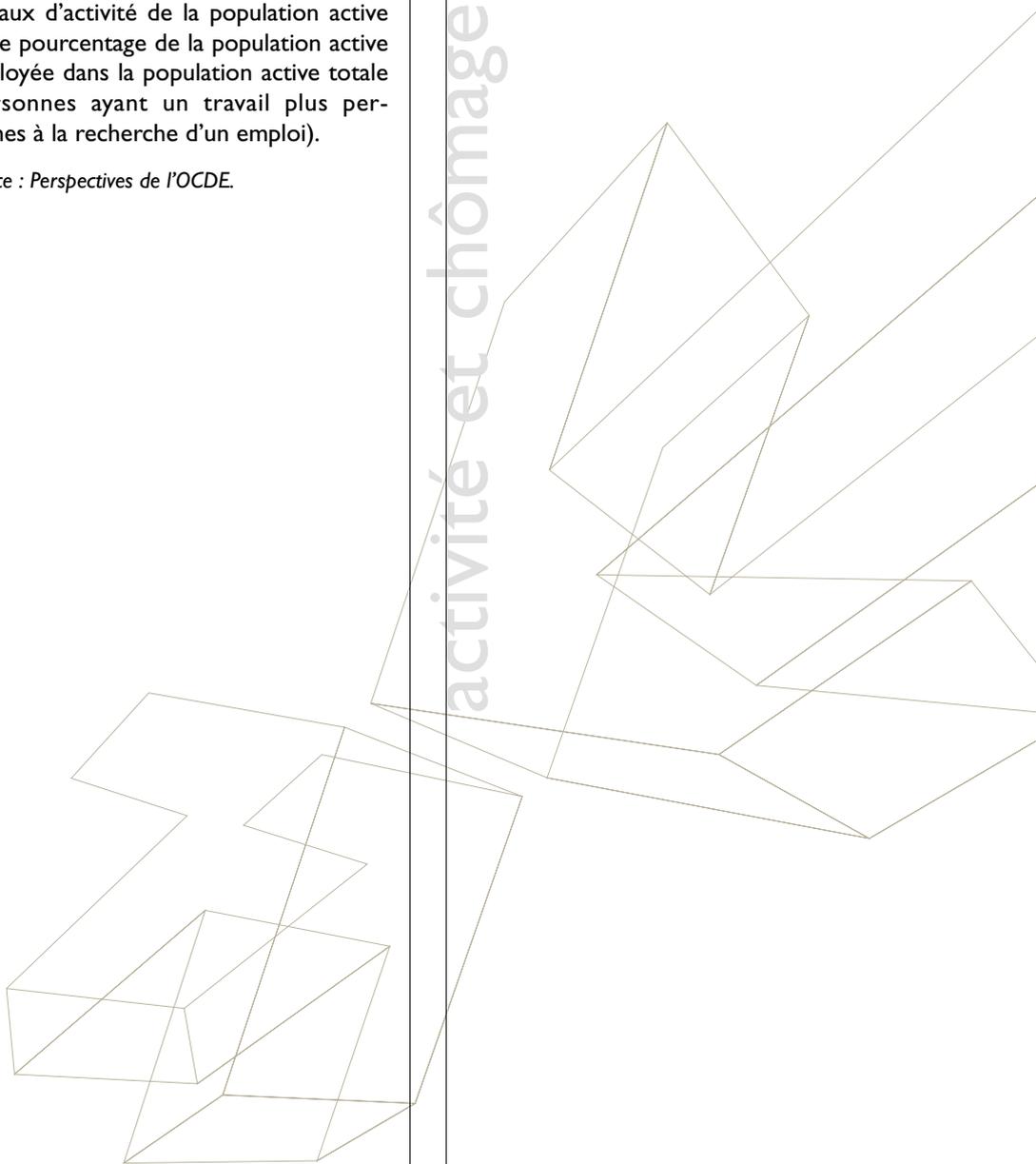
→ La France jouit également de l'indicateur de développement humain le plus élevé en 1995.

Indicateurs d'activité et de chômage

Le taux d'activité de la population active est le pourcentage de la population active employée dans la population active totale (personnes ayant un travail plus personnes à la recherche d'un emploi).

Source : Perspectives de l'OCDE.

activité et chômage



Indicateurs d'activité et de chômage**Taux d'activité de la population active**

	1970	1980	1995
Etats-Unis	67,9	72,3	78,4
Royaume-Uni	72,1	74,4	75,9
Allemagne	69,1	68,5	71,1
France	67,5	68,1	67,1
Italie	60 ⁽¹⁾	60,8	59,7
Pays-Bas	57,3 ⁽²⁾	57,7	72,6
Corée du Sud	nd	60,4	65,9

(1) 1977.

(2) 1975.

→ En France et en Italie, le taux d'activité a tendance à baisser depuis les années 1980, alors qu'il augmente dans les autres pays.

Taux de chômage

	1970	1980	1995
Etats-Unis	5,0	7,2	4,5
Royaume-Uni	2,4	6,1	6,3
Allemagne	0,6	3,2	11,1
France	2,6	6,3	11,8
Italie	4,0	5,6	12,2
Pays-Bas	0,9	4,0	7,1
Corée du Sud	4,4	5,2	7,3

→ Le taux de chômage dans les pays européens a doublé entre 1980 et 1998.

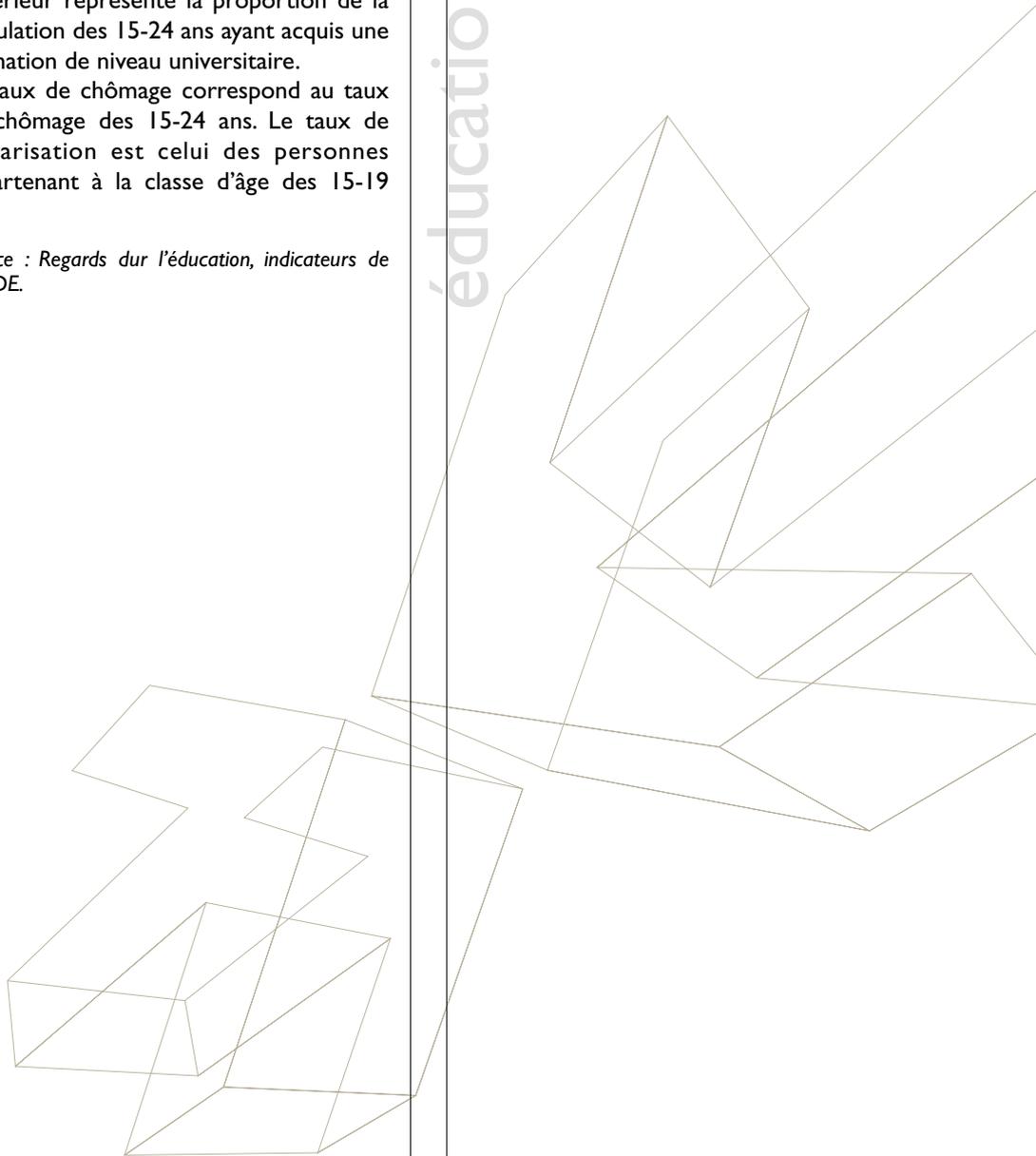
Indicateurs d'éducation

Le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur représente la proportion de la population des 15-24 ans ayant acquis une formation de niveau universitaire.

Le taux de chômage correspond au taux de chômage des 15-24 ans. Le taux de scolarisation est celui des personnes appartenant à la classe d'âge des 15-19 ans.

Source : *Regards sur l'éducation, indicateurs de l'OCDE.*

éducation



Indicateurs d'éducation

Diplômés de l'enseignement supérieur

	1992	1996
Etats-Unis	24	26
Royaume-Uni	11	13
Allemagne	12	13
France	10	10
Italie	6	8
Pays-Bas	21	23
Corée du Sud	nd	19

→ On dénote une sensible amélioration de cet indicateur pour tous les pays sous revue.

Taux de chômage et taux de scolarisation des jeunes en 1996

	Taux de chômage ⁽¹⁾	Taux de scolarisation ⁽²⁾
Etats-Unis	11,3	72,9
Royaume-Uni	13,5	72,1
Allemagne	10,0	87,9
France	28,1	88,3
Italie	33,6	nd
Pays-Bas	9,7	88,5
Corée du Sud	7,7	78,3

→ En France, un taux de scolarisation élevé ne prémunit pas contre le chômage des jeunes. En revanche, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Corée, le taux de chômage des jeunes est d'autant plus faible que le taux de scolarisation est élevé.

(1) Taux de chômage des 15-24 ans.

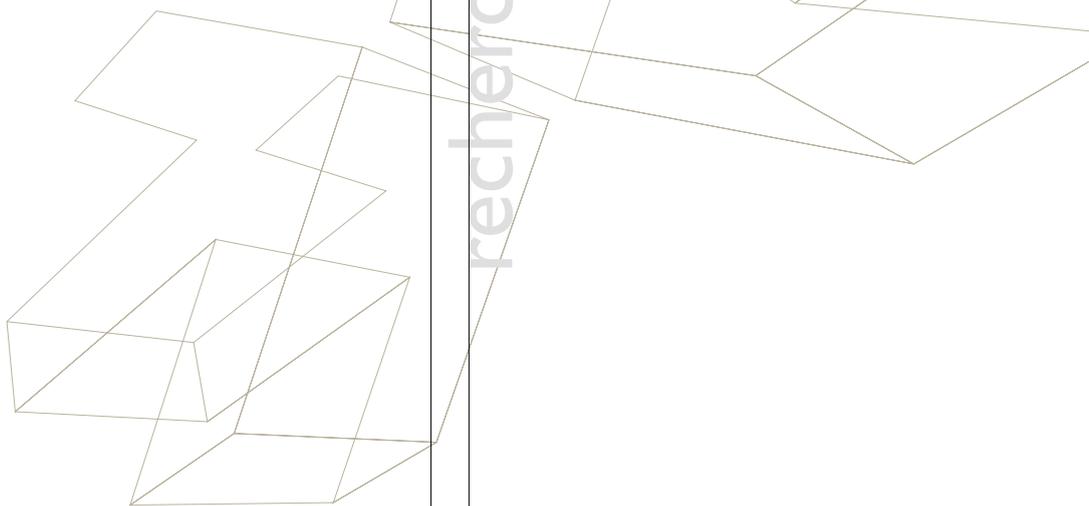
(2) Taux de scolarisation des 15-19 ans.

Indicateurs de recherche-développement

Les dépenses de recherche et développement et le nombre de brevets déposés illustrent l'importance qu'un pays accorde à la recherche, comme moyen de développer des sources de croissance futures.

Source : OCDE, *statistiques de base de la science et de la technologie*.

recherche-développement



Indicateurs de recherche-développement**Dépenses de recherche-développement (en mrd \$ PPA)**

	1981	1987	1996
Etats-Unis	73,7	129,6	184,7
Royaume-Uni	11,7	17,3	21,8
Allemagne	15,5	25,7	40,0
France	11,0	18,3	28,1
Italie	4,6	9,6	11,8
Pays-Bas	2,5	4,0	6,5
Corée du Sud	nd	nd	15,3

→ En dollars américains de 1993, les dépenses de recherche et développement sont les plus importantes aux Etats-Unis et les moins importantes aux Pays-Bas. La France occupe une position intermédiaire derrière l'Allemagne et devant le Royaume-Uni.

Dépenses de recherche-développement (en % du PIB)

	1981	1987	1996
Etats-Unis	4,5	3,1	2,5
Royaume-Uni	5,8	2,7	2,0
Allemagne	3,6	3,1	2,3
France	4,3	2,6	2,4
Italie	3,0	1,5	1,0
Pays-Bas	3,0	2,4	2,1
Corée du Sud	nd	nd	2,5

→ Exprimées en pourcentage du PIB, les dépenses de recherche-développement aux Etats-Unis sont équivalentes à celles de la Corée suivies de la France et de l'Allemagne.

Nombre de brevets déposés dans le pays *

	1981	1987	1994
Etats-Unis	108,7	133,5	207,3
Royaume-Uni	62,4	72,7	93,0
Allemagne	66,9	79,1	104,8
France	47,2	60,7	82,8
Italie	32,0	47,0	68,0
Pays-Bas	23,8	35,1	53,8
Corée du Sud	nd	nd	60,6

→ De façon classique, il se dépose davantage de brevets aux Etats-Unis que dans les autres pays. En Europe, l'Allemagne occupe la première place.

(*) A la fois par les résidents et les non résidents.

Principaux prélèvements obligatoires

Dans la nomenclature de l'OCDE, le groupe des impôts sur le revenu ou sur les sociétés couvre les impôts prélevés sur le revenu ou sur le bénéfice net (revenu brut déduction faite des abattements autorisés) des personnes physiques et des entreprises. Sont également couverts les impôts prélevés sur les gains en capital des personnes physiques et des entreprises et sur les gains provenant de jeux.

Le groupe des cotisations de sécurité sociale comprend tous les versements obligatoires effectués à des administrations publiques qui fournissent des prestations sociales, calculés sur la base des rémunérations, des salaires ou du nombre des salariés, affectés à la couverture des prestations de sécurité sociale, effectués par les personnes assurées ou leurs employeurs.

Source : OCDE, *Statistiques de recettes publiques*.

prélèvements

Principaux prélèvements obligatoires**Impôts sur le revenu des personnes physiques (en % du PIB)**

	1965	1975	1985	1996
Etats-Unis	7,7	9,3	9,9	10,7
Royaume-Uni	10,1	14,1	10,3	9,3
Allemagne	8,2	10,8	10,9	9,4
France	3,7	4,5	5,7	6,4
Italie	2,8	4	9,2	10,8,
Pays-Bas	9,1	11,6	8,6	7,6
Corée du Sud	nd	1,3	2,2	4,2

→ L'IRPP culmine en Italie et aux Etats-Unis, à près de 11 % du PIB en 1996, et ce niveau s'est élevé régulièrement de 1965 à 1996, ainsi qu'en France et en Corée. En revanche, il a baissé en Allemagne, au Royaume-Uni et aux Pays-Bas entre 1985 et 1996.

Cotisations de sécurité sociale à la charge des salariés (en % du PIB)

	1965	1975	1985	1996
Etats-Unis	1,2	2,3	2,7	3,0
Royaume-Uni	2,1	2,4	3,1	2,6
Allemagne	3,7	5,4	6,0	6,7
France	2,3	3,2	5,2	5,9
Italie	nd	2,4	2,3	2,9
Pays-Bas	5,0	7,1	8,7	10,8
Corée du Sud	nd	0,0	0,0	0,8

→ Le poids des cotisations salariales en France a une position intermédiaire entre les bas niveaux observés aux Etats-Unis et au Royaume-Uni d'une part et le niveau élevé observé aux Pays-Bas d'autre part.

Cotisations de sécurité sociale à la charge de l'employeur (en % du PIB)

	1965	1975	1985	1996
Etats-Unis	1,8	2,9	3,6	3,7
Royaume-Uni	2,3	3,9	3,4	3,4
Allemagne	4,6	6,6	7,2	7,8
France	8,7	10,8	12,5	12,2
Italie	nd	9,7	8,6	10,3
Pays-Bas	4,1	7,6	7,8	2,9
Corée du Sud	nd	0,1	0,2	1,4

→ En revanche, la France affiche le poids des cotisations patronales le plus élevé des sept pays.

Impôts sur les sociétés (en % du PIB)

	1965	1975	1985	1996
Etats-Unis	4,0	3,0	2,0	2,7
Royaume-Uni	1,3	2,2	4,6	3,8
Allemagne	2,5	1,6	2,3	1,4
France	1,8	1,9	2,0	1,7
Italie	1,8	1,7	3,2	4,0
Pays-Bas	2,6	3,3	3,1	4,1
Corée du Sud	nd	1,3	1,9	2,7

→ En termes de poids de l'impôt sur les sociétés dans le PIB, la France occupe en 1996 la 2^e place la plus favorable, juste derrière l'Allemagne.

Salaire minimum et Taux de syndicalisation

Les Etats-Unis, la France et les Pays-Bas sont les seuls pays industrialisés où est instauré un salaire minimum au niveau national par le gouvernement et fait l'objet d'une loi d'application. Dans les autres pays, des minima peuvent exister au niveau des branches de l'industrie et des services.

En France, le salaire minimum est le SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance).

Source : Eurostat, *Minimum wages, A comparative study*.

Le taux de syndicalisation est la proportion de la main d'œuvre employée appartenant à une organisation syndicale du travail salarié.

Source : ONU, *Rapport sur le développement humain* ; Bureau International du Travail.

minima sociaux

Salaire minimum et taux de syndicalisation

Salaire minimum en % du salaire ouvrier

	1970	1980	1995
Etats-Unis	18,4	26,8	32,5
Royaume-Uni	nd	nd	nd
Allemagne	nd	nd	nd
France	56,8	64,0	58,9
Italie	nd	nd	nd
Pays-Bas	64,8	53,4	43,7
Corée du Sud	nd	nd	nd

→ Aux Etats-Unis, le salaire minimum représente une part de plus en plus importante du salaire ouvrier, mais qui ne dépasse pas 33 % en 1995. En France, le salaire minimum représente en moyenne 60 % du salaire ouvrier.

Taux de syndicalisation

	1970	1990	1995
Etats-Unis	23	16	18
Royaume-Uni	45	39	45
Allemagne	33	33	35
France	22	10	14
Italie	36	39	48
Pays-Bas	38	26	29
Corée du Sud	nd	nd	12

→ Le taux de syndicalisation en France en 1995 ressort plus faible que celui des autres pays. La France est également le pays où ce taux a le plus baissé depuis 1970.

Conception graphique et réalisation
Bialec s.A., Nancy
D.L. n° 50925 - 1^{er} trimestre 2000